

Bulletin Numismatique

Novembre 2022

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 8-9 RÉSULTATS LIVE AUCTION BILLETS OCTOBRE 2022
- 10-11 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION DÉCEMBRE
- 12 LES BOURSES
- 13 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 14 LE COIN DU LIBRAIRE, MONNAIES ROYALES
FRANÇAISES DE LOUIS XI À HENRI IV 1461-1610
- 15 LE COIN DU LIBRAIRE
MAZARIN, ROME ET L’ITALIE (2^E PARTIE)
- 16-19 THÉODORIC, FLAVIUS TEODORICUS
- 20-22 LA SECONDE ÉDITION DE « LA PETITE HISTOIRE
DES MONNAIES » (SEGNAT)
- 23 DE L’USAGE DE LA MONNAIE
- 24-29 LE RARISSIME FLORIN D’OR VERDUNOIS
DE LA PRESTIGIEUSE COLLECTION
FERNAND DAVID :
UNE VARIÉTÉ INÉDITE RETROUVÉE ?
- 30 JETON DES ETATS DE LANGUEDOC
VARIANTE 1728 (DEPEYROT 179 VAR)
- 31 LA 100 FRANCS OR
DE LUCIEN BAZOR DE 1935/1936
- 32-34 LES ERREURS MONÉTAIRES SOUS LOUIS-PHILIPPE
VUES PAR LES ARCHIVES
- 35-39 LES 5 FRANCS UNION ET FORCE
DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU FRANC POCHE
- 39 EST-CE L’OR DE VENDRE ?
- 40 NEWS DE PCGS EUROPE
- 41-43 100 FRANCS MERSON 1939 :
LA TROUVAILLE Q.63938.
- 44-47 INTERNET AUCTION BILLETS NOVEMBRE 2022
- 48-49 CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE.
CRACOVIE AVANT VARSOVIE !
- 50 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

J’en ai toujours été convaincu, le partage de l’information alimente la discussion et débouche même quelquefois sur de belles synergies. Les différentes éditions du *Franc* en sont de parfaits exemples tant elles sont le fruit d’une réelle coopération entre CGB et l’association des Amis Du Franc. Nous confrontons nos idées, certes teintées par les enjeux de notre profession, à celles défendues par les passionnés chercheurs-historiens des Amis Du Franc. La confrontation, lorsqu’elle vise à échanger des idées et des opinions, ne peut être que profitable. À l’inverse, l’absence de confrontation des points de vue fait le terreau idéal des incompréhensions de tous ordres. Il est donc important de pouvoir conserver ces lieux d’échange et de partage de l’information qu’incarnent le *Bulletin Numismatique*, les associations numismatiques ou encore les salons. Les contributeurs du *Bulletin Numismatique*, tout comme ses lecteurs, sont aujourd’hui plus nombreux et plus diversifiés qu’auparavant. Autrefois principalement rédigé par quelques membres de l’équipe de CGB, le *Bulletin Numismatique* attire aujourd’hui des auteurs-contributeurs de tous âges. Dans une démarche d’ouverture sur le monde extérieur, sa rédaction désormais démocratisée doit également s’enrichir de contributions d’auteurs étrangers. On ne peut rester replié sur soi lorsqu’on a à cœur de promouvoir sa culture, son patrimoine numismatique. Exporter la connaissance de son patrimoine est un vaste travail qui ne peut se faire sans l’union des connaissances. Plus qu’une réalité, les divergences de vue sont une source d’enrichissement. Elles ne peuvent et ne doivent jamais affaiblir la passion commune qui anime les chercheurs et les collectionneurs numismates.

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - AcSearch - The Banknote Book - BidDr.ch - Bidinside - Jean-Luc BINARD - Yves BLOT - Laurent Bonneau - Christian CHARLET - Guy CHAS-SAGNARD - Joël CORNU - Jean-Marc DESSAL - Emax.bid - Heritage - Le Coin Collection - PCGS Paris - Thomas numismatics - Laurent SCHMITT - la Séna - SFERRAZZA Agostino - Philippe THÉRET - Numisbids - the Portable Antiquities Scheme

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE À NEW YORK, METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR
\$ 26.400



VENDU POUR
\$ 108.000



VENDU POUR
\$ 72.000



VENDU POUR
\$ 31.200



VENDU POUR
\$ 163.000



DE NOTRE VENTE À CHICAGO, MAI 2022



VENDU POUR
\$ 19.200



VENDU POUR
\$ 11.400



VENDU POUR
\$ 102.000



VENDU POUR
\$ 57.600



VENDU POUR
\$ 38.400



VENDU POUR
\$ 31.200



Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :



Signaler une erreur



Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 850 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici



GRADING RAPIDE POUR LE SERVICE MODERNE !

Profitez du grading rapide pour les monnaies
soumises via notre service Moderne !
(ne concerne pas le service Modern Value)

Soumettez dès maintenant :
www.PCGSEurope.com/Submit

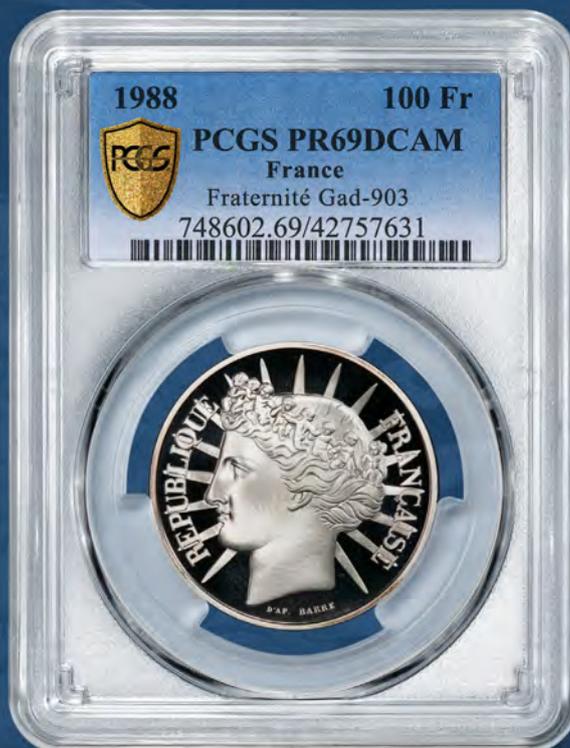
LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE
VOUS COLLECTIONNEZ. NOUS PROTÉGEONS.

✉ info@PCGSEurope.com



+33(0)1 40 20 09 94

Adresse: **24 rue du 4 Septembre, 2e étage, 75002 Paris, France**



LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.Cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Responsable de l'organisation des ventes
Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
(carolingiennes, féodales, royales)
et mérovingiennes
clairand@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde
monnaies royales
pauline@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Marielle LEBLANC
Département euros
marielle@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département
monnaies modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département
monnaies modernes françaises
benoit@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde
et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Agnès ANIOR
Billets france / monde
agnes@cgb.fr



Fabienne RAMOS
Billets france / monde
Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



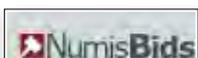
RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0
FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbids](#), [Sixbid](#), [Bidinside](#), [Emax.bid](#), [Bid-dr.ch](#).



• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site [Cgb.fr](#) accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet [www.cgb.fr](#) auprès de la communauté des collectionneurs *via* les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](#).

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2022



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

<p>Live Auction décembre 2022 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 08 octobre 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 06 décembre 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction janvier 2023 Date limite des dépôts : mardi 20 décembre 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 24 janvier 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction mars 2023 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 07 janvier 2023</p>	<p>date de clôture : mardi 07 mars 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

<p>Internet Auction Billets novembre 2022 DÉPÔTS CLOTURÉS</p>	<p>date de clôture : mardi 22 novembre 2022 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction Billets janvier 2023 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 14 octobre 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 03 janvier 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction février 2023 Date limite des dépôts : vendredi 16 décembre 2022</p>	<p>date de clôture : mardi 21 février 2023 à partir de 14:00 (Paris)</p>

LECOINCOLLECTION

www.ma-shops.com/lecoincollection/

Boutique eBay : [le-coin-collection](https://www.ebay.com/str/le-coin-collection)

lecoincollection@hotmail.com



A
C
H
A
T

V
E
N
T
E

M
O
N
N
A
I
E
S

D
E

Q
U
A
L
I
T
É

THOMAS[®]
NUMISMATICS.COM

MONNAIES | MÉDAILLES | BILLETS | TRÉSORS DE COLLECTION

www.thomasnumismatics.com

RÉSULTATS LIVE AUCTION

Octobre 2022

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur



4570103
10 RUPEES CEYLAN 1954 P.055
2 016 €



4570261
ÉPREUVE 5000 FRANCS HENRI IV 1957 F.49.00Ed
2 128 €



4570275
ÉPREUVE 100 NOUVEAUX FRANCS BONAPARTE 1959
F.59.00Ed
3 024 €



4570186
20 FRANCS NOIR 1875 F.09.02
5 824 €



4570065 
5 FRANCS ANTILLES FRANÇAISES 1964 P.07B
2 184 €



4570019
500 FRANCS ALGÉRIE 1926 P.082
3 304 €



4570256
5000 FRANCS FLAMENG 1918 F.43.01
10 080 €



4570241
ÉPREUVE 500 FRANCS LA PAIX 1940 F.32.00Ed1
1 982 €

RÉSULTATS LIVE AUCTION

Octobre 2022

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 10% HT de commission acheteur



4570572

10 SHILLINGS RHODÉSIE DU SUD 1951 P.09F
2 506 €



4570083

SPÉCIMEN 20 LEVA BULGARIE 1999 P.118s1
1 512 €



4570529

50 GULDEN NOUVELLE GUINÉE NÉERLANDAISE 1954
P.14A
1 512 €



4570664

SPÉCIMEN 1000 DONG VIET NAM SUD 1975 P.34As
1 568 €



4570489 

ANNULÉ 500 FRANCS LYAUTEY MAROC
- NON ÉMIS - 1951 P.45As
1 288 €



4570629

25000 GULDEN SURINAM 2000 P.154
1 260 €



4570325

PETIT NUMÉRO 200 FRANCS EIFFEL 1995 F.75.01A
2 139 €



4570666

ÉPREUVE 1000 DINARA YOUGOSLAVIE 1919 P.020P
9 184 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Décembre 2022

cgb.fr

numismatique

Clôture le 6 décembre 2022



BRY_780501

DOUBLE LOUIS D'OR À LA MÈCHE LONGUE,
À DEUX RUBANS 1640 A
4 500 € / 7 000 €



FWO_780089

SALUT D'OR DE CHARLES II
2 500 € / 4 000 €



BRY_733408

LOUIS D'OR AUX INSIGNES,
2^E TYPE, 1716 TOURS
8 000 € / 12 000 €



FJT_751002

JETON D'ASSURANCE L'ÉTOILE - GRÊLE
1 500 € / 3 000 €



FWO_696189

10 CASH HUNAN 1902
5 000 € / 10 000 €



FME_771635

MÉDAILLE DE RÉCOMPENSE, SOCIÉTÉ DE SECOURS
5 000 € / 10 000 €



BGR_781770

TÉTRADRACHME D'ALEXANDRE LE GRAND
3 000 € / 5 000 €



BMV_773300

TRIENS DE CLOVIS II
5 000 € / 15 000 €



BRM_781083

AUREUS DE TIBÈRE
5 500 € / 12 000 €

HIGHLIGHTS

LIVE AUCTION

Décembre 2022

cgb.fr
numismatique

Clôture le 6 décembre 2022



BRY_772939

LOUIS D'OR À L'ÉCU, TYPE DÉFINITIF 1692 AMIENS
3 000 € / 5 000 €



BRY_772924

DOUBLE LOUIS D'OR À L'ÉCU À LA TRANCHE
CORDONNÉE 1690 A
4 000 € / 7 000 €



BFE_770245

ÉCU D'ARGENT CHARLES III DE LORRAINE
3 000 € / 6 000 €



FMD_622599

1 FRANC CHARLES X, TRANCHE CANNELÉE 1830 A
1 500 € / 3 200 €



BGR_743830

SHEKEL DE JUDÉE – 1^{RE} RÉVOLTE
5 500 € / 8 000 €



BCA_781124

DENIER AU PORTRAIT DE LOUIS IV
6 000 € / 15 000 €



BGA_694137

STATÈRE AU « MONSTRE GRIFFU »
7 500 € / 15 000 €



FME_705486

MÉDAILLE, COURONNEMENT D'ALEXANDRE III ET MARIA FEODOROVNA
500 € / 1 000 €



BRM_766075

AUREUS DE CLAUDE
8 000 € / 15 000 €



BRM_779857

AUREUS DE TRAJAN
4 400 € / 7 500 €

NOVEMBRE

- 1 Harelbeke (B) (N), 17^e Internationale Ruilbeurs, Cultureel centrum, « Het Spor », Eilandstraat 6 (8h30-15h, entrée 1 ou 2€) (info : urbain.hautekeete@skynet.be)
- 4 Paris (75) Réunion de la SENA, Monnaie de Paris, (18h-20h) <http://senatest.e-monsite.com/> (voir programme)
- 5 Paris (75) Réunion de la SFN, (14h à 17h) (<http://www.sfnnumismatique.org/actualites/seance-ordinaire-du-5-novembre> (voir programme))
- 5 Londres (GB) (N), London Coin Fair, Bloomsbury, Holiday Inn, Coram Street (9h30-15h30, entrée : 3 & 5 £) (info : www.coinfairs.co.uk)
- 6 Karlsruhe (D) (N), Kongresszentrum, (info : www.muenzmesse-karlsruhe.de)
- 6 Tinquieux (51) (N), 3^e Salon Numismatique en Champagne, salle des Fêtes Guy Hallet, rue de la Croix Cordier (9h – 16h) (info : anr51.numismatique@orange.fr)
- 6 Reichenbach (D) (N), Münzbörse in Neuberinhaus, Weinholdstr. (9h-13h)
- 11 Tirlemont/Tienen (B) (N) Koninklijke Maarschappij Numismatic Tienen (8h à 15h)
- 13 Épernon (28) (tc), Salon toutes collections, Salle Savonnière, 36 rue de la Savonnière (entrée : 1€, 9h-17h30) (info : cptcee.epernon@laposte.net)
- 13 Grégy-lès-Meaux (77) (tc), Salon des collectionneurs, salle des Fêtes Signoret-Montand 21 rue Antonio Vivladi (8h-17h) (info : am.meldoise@gmail.com)

- 13 Saint-Priest (69) (N), 38^e Bourse numismatique, Espace Mosaïque, 47, rue Aristide Briand (entrée : 2€, 9h-16h) (info : 06 68 24 36 75)
- 13 Birmingham (GB) (N), The Midland Coin Fair, National Motorcycle Museum, Bickenhill (info : www.coinfairs.co.uk)
- 19/20 Prague (CS) (N) SBERATEL (info : www.sberatel.info/de)
- 20 Colmar (68) (N), 40^e journée numismatique régionale, 8 rue Kleber
- 20 Nice (06) (N), 47^e Rencontres numismatiques, Hôtel Splendid, 50, rue Victor Hugo (9h-1h) (info : 06 11 25 30 26)
- 20 Würzburg (D) (N), 84 Numismatik Börse, Kürnachtal-halle Lenfeld, Weg zum Sportplatz (9h-15h)
- 27 Pau/Uzein (64) (N), Salon numismatique, salle polyvalente (9h-17h) (info : vitelius@wanadoo.fr)
- 27 Ris-Orangis (91) (tc), 16^e Salon Multi-collections, Gymnase Jesse Owens, ave de l'Aunette (8h30-17h) (info : dan.21@wanadoo.fr)
- 27 Saint-Gall (CH) (N), Ostschweizer Münzenmesse, Hôtel Einstein (info : 00 41 079 420 13 64)

3ème Salon Numismatique en Champagne Dimanche 6 novembre 2022



Salle des Fêtes Guy Hallet – Rue Croix Cordier 51430 TINQUEUX
GPS: N49 745358 E3 990023



Atelier monétaire



Denier de Charlemagne

Achat – Vente – Expertise – Conseil

Salon Numismatique de 9H00 à 16H00

Ouverture des portes au public à 9H00

Tarif Entrée : 2€

donnant droit à 1 billet de tombola
Entrée gratuite pour les moins de 14 ans

Tombola : 2€ le billet

1 pièce de 10€ en or, des bons d'achat
et bien d'autres lots à gagner !

Parking - petite restauration - Buvette

Salon organisé par l'Amicale Numismatique Rémoise - Renseignements au 06.33.77.53.80



COMPTOIR
DES MONNAIES



TINQUEUX

ANR 1984-1985
10000 120000

THOMAS Numismatique
www.thomasnumismatique.com

Région Champagne-Ardenne - 0508

Collectionnant les monnaies
de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1^{er}
(frappes courantes, flan bruni et essais)
ainsi que les napoleonides en argent
de haute valeur faciale,

**je suis toujours à la recherche de très belles
pièces** comme celle ci-dessous
et je paye en conséquence.



**Si vous avez de très belles monnaies
dont vous voulez disposer,**
n'hésitez à me contacter,
nous arriverons toujours à un accord
et nous serons tous gagnants.

Yves BLOT

06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40

yvblot@hotmail.com

La SENA vous invite à assister en présentiel et en distanciel (*) à la Monnaie de Paris (salle pédagogique, 11 Quai de Conti, 75006 Paris) le vendredi 4 novembre 2022 à 18 h à la conférence :

**LA CIRCULATION MONÉTAIRE EN CHAMPAGNE
DE L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE AU BAS MOYEN ÂGE
ET LE TRAVAIL MUSÉOGRAPHIQUE CONTEMPORAIN
ILLUSTRÉS PAR UN DON AU MUSÉE MUNICIPAL
DE ST DIZIER.**

*Par Bruno Jané, Stéphane Labierre, Bluenn Boulangé
et Marie-Laure Le Brazidec*

Le musée municipal de Saint-Dizier a entrepris le travail de récolement, d'étude sanitaire, de restauration et de reconditionnement de sa collection numismatique de 2014 à 2021. Le fonds se compose d'un peu plus de neuf-cents monnaies, médailles, jetons et papier-monnaie (assignats, billets de nécessités, etc.) auquel est associé le fonds sigillographique (matrices, empreintes de sceaux et moulages). L'un des moments forts de ce chantier de récolement fut le legs au musée de la collection des objets archéologiques d'Yvon Gaillet (1931-



2015). Ce don enrichit judicieusement la collection numismatique du musée municipal de Saint-Dizier. En effet, les cinquante-neuf monnaies de cette donation permettent d'illustrer et de conforter les hypothèses concernant l'histoire de la circulation monétaire de la Haute-Marne entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le XV^e siècle ap. J.-C.

(*) les codes de connexion seront fournis ultérieurement (courriel : president@sena.fr)



PRÉSENCE DE LA SÉNA

- * le dimanche 30 octobre au 43^e salon numismatique de l'Association Numismatique du Centre, Espace Béaire, 12 rue Nationale, 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
- * le dimanche 6 novembre au 3^e salon de l'Amicale Numismatique Rémoise, Salle des Fêtes Guy Hallet, rue Croix Cordier, 51430 TINQUEUX
- * le dimanche 20 novembre aux 48^e rencontres numismatiques du Cercle Numismatique de Nice, Hôtel Splendid, 50 boulevard Victor Hugo, 06000 NICE

cgb.fr

Numismatique
Paris

Excellent

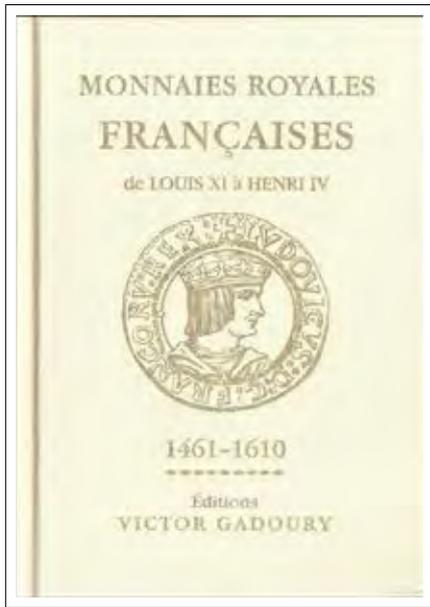
Noté 4,9/5

Plus de 5000 Avis

Trustpilot

★★★★★

MONNAIES ROYALES FRANÇAISES DE LOUIS XI À HENRI IV 1461-1610



Monnaies royales françaises de Louis XI à Henri IV 1461-1610, par Stéphan SOMBART, Editions Victor Gadoury 2022.

Depuis plus de trois décennies, le talentueux numismate Stéphan Sombart nous fait profiter de ses écrits, toujours dignes d'intérêt. Dès la fin de ses études supérieures à l'Université il nous livrait le résultat de ses remarquables recherches sur l'atelier monétaire de Reims dont il est originaire (1989). Puis, en tant que membre de la Société française de numismatique, il nous donnait en 1994 un excellent article sur l'atelier monétaire d'Amiens dans la *Revue numismatique*. Après avoir exercé pendant plusieurs années dans l'enseignement secondaire comme professeur d'histoire titulaire du CAPES, il devenait numismate professionnel, d'abord chez CGB puis à *iNumis* qu'il fonda et dirigea pendant quatorze années jusqu'au début de l'année 2021. À ce titre, on lui doit 51 catalogues de VSO *iNumis* dans lesquels il fit preuve de ses amples et variées connaissances.

Depuis le printemps 2021, Stéphan Sombart est en charge des catalogues de la maison MDC (Monnaies de Collection) à Monaco (Monte-Carlo, Carré d'or) que dirige Nicolas Gimbert, fils du numismate marseillais Marc Gimbert. On sent sa patte dans les trois derniers catalogues. En 1997, Stéphan avait publié aux Editions des Cheval-Légers (Cgb.fr) un excellent ouvrage intitulé *FRANCIAE IV* consacré aux monnaies de François I^{er} à Henri IV. Ce livre venait remplacer le tome II du Lafaurie-Prieur, *Les monnaies des rois de France de François I^{er} à Henri IV*. Par le présent ouvrage, qui vient 25 ans plus tard, non seulement Stéphan corrige et complète *FRANCIAE IV*, désormais bénéficiaire d'une nouvelle présentation, mais il y ajoute les monnaies de Louis XI à Louis XII. C'est heureux car il s'agit d'une période historique intermédiaire entre le Moyen Âge, qui a cessé d'exister en 1453 et 1515 date de l'avènement de François I^{er}. Les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII sont marqués par le rattachement à la France de grandes provinces (Dauphiné, Provence, Bretagne) ainsi que par le début des guerres d'Italie.

L'ouvrage qui contient 304 pages, est présenté à l'américaine, c'est-à-dire à la pièce, selon la formule adoptée par Victor Gadoury en 1973. Toutes les photos des monnaies (excellentes, très lisibles) sont en couleurs. Une bonne bibliographie ainsi qu'un guide d'emploi, une explication des états de conservation, une analyse des types et des portraits précèdent le catalogue. Les informations relatives aux monnayages posthumes sont les bienvenues. Une trentaine de pages est consacrée, atelier par atelier, aux différents monétaires des maîtres et des graveurs. La page 10, qui précède cette liste, explique comment lire une monnaie royale, à partir de la photo d'un franc d'argent de Henri III : le texte est très clair et précis, facile à lire.

Pour chaque règne, une belle photo en couleur du roi, réalisée à partir d'un tableau d'époque, introduit le catalogue proprement dit des monnaies, qui est précédé d'un bon historique ainsi que de la liste des ateliers monétaires assortis de leurs différents (points secrets, lettres, symboles). Les monnaies figurant au catalogue sont ensuite décrites selon le métal (cuivre, billon, argent, or) et leur valeur à l'époque. Elles sont cotées en 3 estimations : TB, TTB, SUP. Des indices de rareté de C (commun) à R5 (rarissime) les accompagnent, ainsi que les poids et les titres officiels. Les références à Jean Duplessy (*Monnaies royales* 1988-1989) sont indiquées de même que les études spécifiques publiées dans la *Revue numismatique (RN)*, le *Bulletin de la Société française de numismatique (BSFN)* et les *Cahiers numismatiques de la SENA*, voire d'autres publications.

Au total, pour les neuf règnes de Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I^{er}, Henri II, Charles IX, Henri III, Charles X (prétendant) et Henri IV, ce sont 618 numéros qui sont étudiés. Le règne de François II n'est pas représenté, ce roi « météorique » n'ayant pas battu de monnaies françaises à son nom mais seulement des monnaies franco-écossaises avec son épouse Marie Stuart. L'ouvrage est très clair, très bien présenté et agréable à lire. L'origine des photos est indiquée, ainsi que, lorsqu'ils sont disponibles, des chiffres de fabrication. Une belle réussite pour mon ami Stéphan qui montre le chemin que cet authentique numismate a parcouru depuis une trentaine d'années en réussissant à concilier la qualité de chercheur et auteur avec celle de numismate professionnel dont les contraintes sont connues. Stéphan, mieux que personne, a su mettre en pratique le célèbre adage de Virgile (Géorgiques) : *Labor omnia vincit improbus*, « un travail acharné vient à bout de tout »

Christian CHARLET

Editions Victor Gadoury, *Monnaies royales françaises de Louis XI à Henri IV 1461-1610*, par Stéphan SOMBART. 304 pages, la quasi-totalité des 618 numéros photographiés en couleur. Monaco, 2022. Prix public : 39€. (nouveau Gadoury blanc s'ajoutant à celui des *Monnaies royales françaises 1610-1692*). Prix : 39€. Réf. Im325

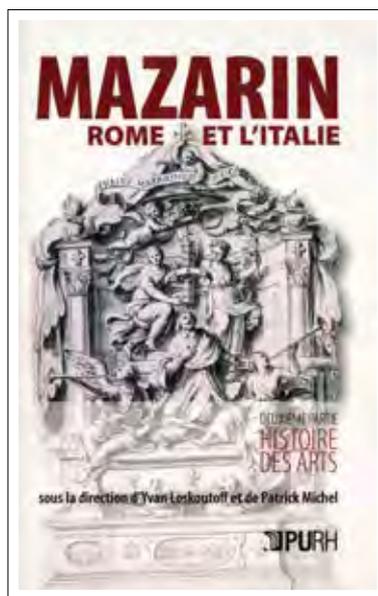
MAZARIN, ROME ET L'ITALIE
(2^E PARTIE)

MAZARIN, ROME ET L'ITALIE (2^e partie), par Yvan LOSKOUTOFF et Patrick MICHEL (Direction)

Les numismates chercheurs qui s'intéressent aux Temps Modernes (XVI^e-XVIII^e siècles) connaissent bien les remarquables Colloques organisés depuis une douzaine d'années par le professeur Yvan Loskoutoff, professeur titulaire de la chaire de littérature française du XVII^e siècle à l'université du Havre¹. Ces colloques ont donné lieu depuis 2013 à sept ouvrages : *Héraldique et Numismatique* (I, II, III, IV), *Les médailles de Louis XIV et leur livre, Héraldique et Papauté, Mazarin, Rome et l'Italie : I, Histoire*². Cette deuxième partie de *Mazarin, Rome et l'Italie* est le huitième ouvrage. Comme pour le précédent *Mazarin...*, Yvan Loskoutoff partage avec son collègue professeur Patrick Michel la direction de cet ouvrage collectif. Celui-ci est de haut niveau, comme les sept précédents, car les meilleurs spécialistes y ont apporté leur concours.

Naturellement, ce second volume consacré au cardinal Mazarin ne laisse, comme le premier, qu'une place réduite à la numismatique. Il y aurait pourtant beaucoup à dire et à écrire sur ce sujet : « Mazarin et la numismatique ». Car le cardinal, bien que n'étant pas considéré comme un connaisseur des monnaies, était néanmoins très au courant. Certains textes, connus notamment d'Arnaud Clairand, montrent que le cardinal savait parfaitement que la fabrication massive d'espèces de cuivre, diffusées ensuite dans la population, pouvait être génératrice d'importants profits. Sur ceux-ci, le cardinal pouvait prendre sa commission, son pourcentage comme il le faisait systématiquement sur de multiples dépenses portées à sa connaissance. Peut-être que ces deux ouvrages susciteront des recherches non encore entreprises. Il serait par exemple intéressant de découvrir le rôle joué par Mazarin dans l'émission des liards de cuivre, au buste de Louis XIV couronné, décidée en 1649 puis réalisée en 1654 après un report dû à la Fronde.

Dans le premier volume de cette série « *Mazarin...* », Yvan Loskoutoff m'avait demandé de faire connaître et de commenter le monnayage avignonnais émis par Mazarin pendant sa période de vice-légat en Avignon. Les affaires monétaires ressortissaient à l'époque de la compétence du vice-légat et non de celle du légat, généralement un cardinal parent du pape alors en fonctions. J'avais alors été frappé par la parfaite connaissance que le vice-légat Mazarin avait des espèces monétaires qu'il convenait de faire frapper en Avignon afin de leur assurer une diffusion optimale dans les contrées voisines : royaume de France, principauté d'Orange, états du duc de Savoie. Il faut particulièrement remarquer que le vice-légat Mazarin s'était joint, à partir de 1635, aux grands féodaux du royaume qui profitaient de la guerre avec l'Espagne pour faire frapper, de manière illégale selon Louis XIII et Richelieu, des « juteux » doubles tournois de cuivre dans leurs territoires souverains ou réputés tels : à Arches-Charleville, à Sedan, à



Trévoux dans les Dombes, à Orange, à Boisbelle-Henrichemont, à Stenay³...

Pour ce présent volume, Y. Loskoutoff m'avait demandé d'évoquer le rôle de Mazarin dans l'institution de la paix qu'il provoqua en 1630 à Casale en Montferrat (aujourd'hui Piémont) entre l'armée espagnole et l'armée française, face à face. Casale, alors capitale du petit duché du Montferrat, était une place forte de très grande importance sur le Pô, le grand fleuve du nord de l'Italie, commandant le passage entre Turin et Milan. Cet événement fut célébré au XVII^e siècle par une belle médaille à la gloire du cardinal gravée, entre autres, par Jean Warin. A partir des éléments d'ordre numismatique fournis par mes soins, Y. Loskoutoff réintroduit magistralement la représentation de la « paix de Casale »

(plutôt un armistice, la paix étant celle de Cherasco en 1631) dans la propagande mazarine.

C'est ainsi que nous avons avec les mêmes motifs, d'avvers (le buste de Mazarin) et de revers (Mazarin à cheval s'interposant entre les belligérants), deux légendes totalement différentes : l'une (version Warin) glorifie l'œuvre de Mazarin, l'autre (version Jean Dollin ou Jean-Baptiste Dufour selon les auteurs) décrit l'événement, à savoir Mazarin séparant d'un geste les deux armées. La remarquable recherche entreprise par Y. Loskoutoff fait connaître des gravures et des dessins d'époque qui sont en parfaite harmonie avec les deux versions de la médaille.

La numismatique du siège de Casale, incluant l'épisode Mazarin, fut remarquablement étudiée par Paul Bordeaux dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique* à la fin du XIX^e siècle. Plus récemment, les ouvrages-catalogues de la série italienne MIR et de Monnaies d'Antan (obsidionnales) offrent un bon répertoire des monnaies obsidionales de Casale, à l'exclusion des médailles de Mazarin. La publication de l'ouvrage dirigé par les professeurs Yvan Loskoutoff et Patrick Michel permet aujourd'hui d'envisager une nouvelle étude, plus complète, de la numismatique de Casale au XVII^e siècle, significative de l'importance de l'événement à l'époque.

Christian CHARLET

Sous la direction d'Yvan LOSKOUTOFF et de Patrick MICHEL, *Mazarin, Rome et l'Italie, deuxième partie Histoire des Arts*, 2022, 15,5x24 cm, 442 pages, illustrations en couleur et noir et blanc dans le texte, ouvrage édité par les Presses Universitaires de Rouen et du Havre (comme la première partie en 2021), 19€.

¹ Par ailleurs membre de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.

² Colloque placé sous le Haut Patronage de S. A. S. le Prince Albert II de Monaco, duc de Mazarin par héritage de la dernière duchesse de Mazarin au XVIII^e siècle.

³ Ville fortifiée sur la Meuse appartenant au duc de Lorraine, occupée militairement par la France et confiée au comte de Soissons, prince du sang, gouverneur pour Louis XIII de la Champagne et de la Brie.

THÉODORIC, FLAVIUS TEODORICUS



Voici quelques années je visitais Ravenne. Le mausolée de Théodoric, le palais de Théodoric, les toilettes de Théodoric... sur une affiche je découvrais le portrait de l'homme. Sensible à la grandeur de ma nation, passionné par les époques de la République romaine et de son Haut-Empire, cette tête de Beatles avec un « panneton » sur la tête était bien la représentation que je me faisais de ces envahisseurs barbares, sauvages, incultes, grossiers qui étaient venus détruire une si parfaite civilisation.

Théodoric est un Goth né en Pannonie dans le V^e siècle de notre ère. Si il est fils de roi, son enfance serait celle d'un sauvageon, sans pompe et sans égard. Il est de la lignée des Amales, son père, ses oncles, son grand-père étaient alliés aux Huns et certains ont servi dans les armées d'Attila. Après la mort du roi des Huns en 453, Thiudimir, un des chefs des Goths, père du petit Théo, prend le parti des Romains d'Orient et accepte de traiter avec eux.

Comme il est d'usage à l'époque, en garantie, un enfant du chef goth est pris en otage et c'est ainsi qu'un tout jeune Théodoric part pour Constantinople.

En ce temps, les Goths sont intégrés et appréciés à Rome tant en Orient qu'en Occident. De Ravenne, capitale impériale depuis Honorius, à Constantinople, la qualité de leurs généraux au sein de l'armée romaine est largement reconnue. Ainsi, si en fait dans l'Empire, ils sont romains comme tous les autres citoyens, en Italie ils sont italiens...

L'enfant goth, otage, est élevé à Constantinople parmi les enfants des patriciens.

Traité comme un prince, il reçoit la meilleure éducation. Ainsi, tant que son père restait fidèle à ses engagements le jeune Théodoric grandissait heureux et choyé. Imprégné de culture gréco-latine, le « barbare » en une décennie devenait Flavius Théodoricus... Sous l'égide bienveillante des empereurs Léon puis Zénon, le jeune « Romain » s'initie à la gestion d'un empire. Ainsi, peut-être adopté par Zénon, il est fait maître de milice, consul et patrice.

En 474, Théodoric est autorisé à rejoindre son père Thiudimir et participe aux campagnes militaires victorieuses en Mésie et en Dacie pour le compte de l'Empire. En 488, l'empereur d'Orient lui confie la tâche de destituer Odoacre et de prendre le contrôle, en son nom, de l'Italie. En 493 il tue Odoacre de ses propres mains et avec la permission d'Anastase qui vient de succéder à Zénon il devient maître de Ravenne, dépositaire de la charge impériale en Occident, représentant légitime de l'empereur romain d'Orient.

Pendant trente ans, investi du gouvernement de l'Italie, Théodoric maintient une administration romaine. Cultivé et raffiné, il s'entoure de fins lettrés, comme Boèce, Ennode de Pavie et Cassiodore. Dans la tradition des grands empereurs il embellit sa capitale et ses grandes villes de monuments, il entreprend d'importants travaux d'urbanisme, il édifie de nouvelles églises, des aqueducs, des termes, il assèche les ma-

rais pontins, vante les qualités du « recioto », contribue à l'invention de la « Pastissada de caval » et il ne manquera pas de rétablir un système monétaire de qualité.

À l'image des anciens, il affiche une tolérance qui trahit sa vision romaine des religions même si l'agitation des communautés chrétiennes lui procureront quelques aigreurs. Il sera tout de même un protecteur de l'Eglise romaine. Au-delà de ses frontières, pour l'Italie et pour l'Empereur, il enlève la Provence puis la région entre la Durance et la Drôme. Il gouverne ainsi le sud de la Gaule et une partie de l'Espagne.



Cependant, Théodoric faisant fi de sa tutelle impériale aurait pu commencer à penser qu'il était vraiment le roi de son royaume.

L'élaboration d'un projet de dynastie va le conduire par le mariage de ses filles à conclure des alliances avec des princes ibères, burgondes, avec des rois vandales et francs tissant des liens familiaux mais aussi économiques et politiques contribuant véritablement à pacifier l'Occident. Celui que je

voyais comme un lourd barbare, celui qu'on appelle encore dans la chanson de geste germanique, Dietrich de Berne, étend son influence sur les royaumes germaniques du Danube, des Balkans jusqu'au sud-est de la mer Baltique.

Romain parmi les Romains, en 500, à Rome, un triomphe, une distribution de blé consacrent ses trente ans de règne à l'image des commémorations impériales. Avant de quitter l'Urbe, l'Auguste « très glorieux » qui porte la pourpre et le diadème se rend au Sénat et s'adressant au peuple et aux sénateurs fait le serment de toujours défendre l'esprit de Rome et son héritage.

Nous devons nous interroger sur cette notion de nationalité qui finalement n'a jamais eu de grande valeur dans l'Empire. Bretons, Belges, Gaulois, Ibères, Libyens, Sarmates, Arméniens depuis Caracalla étaient tous citoyens romains. Depuis Nerva, plus aucun prince ne fut italien, et l'Empire ne s'en porta pas plus mal tant Rome préféra la valeur à l'origine. Notons encore que Odoacre le skyre, Romulus Augustule germain de Pannonie, Léon le thrace, Zénon l'isaurien, Anastase d'Epire, Justin l'illyrien furent de grands Romains...

Il n'était qu'un Goth en 461, qu'un sauvage de 6 ans élevé comme un patricien romain. Il ne fut ni empereur ni César mais glorieux capitaine des armées de Constantinople et de Rome. Chef barbare, roi d'Italie, il présida sans injustice à la destinée de la péninsule ouvrant trois décennies de paix. Si il fut grand il dut vieillir, et voir tous ses rêves s'évanouir, il devait mourir le 30 août 526 sans vrais héritiers. Il ne devait rien rester de ses alliances et de son sang royal mélangé. Par la guerre, Constantinople devait faire valoir son droit et en 25 ans effacer l'œuvre de Théodoric pour faire disparaître les Goths d'Italie. L'histoire romaine sut tout de même reconnaître dans cet homme un de ses plus grands.

Procopé, historien et chroniqueur dit de lui:

« Il commanda seul sur les Italiens et sur les Goths avec une puissance absolue. Il ne prit néanmoins ni le nom, ni l'habit d'empe-

THÉODORIC, FLAVIUS TEODORICUS

reur des Romains ; il se contenta de la qualité de roi qui est celle que portent les capitaines des Barbares. Il faut pourtant avouer qu'il a gouverné ses sujets avec toutes les vertus qui sont dignes d'un grand empereur. Il a maintenu la justice, il a établi de bonnes lois, il a défendu son pays de l'invasion de ses voisins, et a donné toutes les preuves d'une prudence et d'une valeur extraordinaire. Il n'a fait aucune injustice à ses sujets ni permis que l'on leur en fit, si ce n'est qu'il a souffert que les Goths aient partagé entre eux les terres, qui avaient été distribuées par Odoacre à ceux qui suivaient son parti. Enfin, quoique Théodoric n'eût que le titre de roi, il ne laissa pas d'arriver à la gloire des plus illustres empereurs qui aient jamais monté sur le trône des Césars. Il fut également chéri par les Goths et par les Italiens, ce qui n'arrive pas d'ordinaire parmi les hommes, qui ont coutume de n'approuver dans le gouvernement de l'État que ce qui est conforme à leurs intérêts, et qui condamnent tout ce qui y est contraire. Après avoir régné trente sept ans, et s'être rendu formidable à ses ennemis, il mourut de cette manière ».



[https://www.panorama-numismatico.com/rex-theodoricus-il-medaglione-d%E2%80%99oro-di-morro-d%E2%80%99alba/#lightbox/1/d/REX THEODORICVS PIVS PRINCIS](https://www.panorama-numismatico.com/rex-theodoricus-il-medaglione-d%E2%80%99oro-di-morro-d%E2%80%99alba/#lightbox/1/d/REX%20THEODORICVS%20PIVS%20PRINCIS)
#/REX THEODORICVS VICTOR GENTIVM CONOB

Médaille en or avec le portrait de Théodoric présenté au monde numismatique par Francesco Gnecci dans un article publié en 1895 dans la « Rivista Italiana di Numismatica ». Trouvé dans les Marches (Senigalia/Ancona), il a été acheté par le musée national romain (Palazzo Massimo alle Terme) où il se trouve toujours. Il s'agit d'un « Unicum » dans la mesure où ce portrait est la seule représentation connue de Théodoric; (Ø 33 mm, masse 15,32 g équivaldrait à 3 solidi).



copie qui se trouve au british muséum

Mon maître Michel Moreaux estime que cette monnaie est un des monuments de la numismatique : le seul « portrait » du grand homme, et encore pas très fidèle ; la coiffure se veut une copie d'une coiffure byzantine contemporaine, mais un peu loupée par le graveur.

Théodoric, Rex Italiae, se dote d'un système monétaire élaboré, bien sûr subordonné à la raison impériale, mais déjà imprégné d'un rêve qui ne peut tendre à aucune prétention. Il devait exister au moins trois ateliers monétaires : à Rome, à Milan et évidemment à Ravenne. Le système reposait traditionnellement sur trois métaux : l'or, l'argent et le bronze. Le numéraire pour l'or proposait le Solidus, le Semissis et le Tremissis ; pour l'argent, la demi et le quart de Silique. Le bronze se comptait en Nummus.

Le monnayage du royaume d'Italie devait tant sur le plan technique qu'iconographique s'aligner sur la monnaie de l'empire romain d'Orient, ou plutôt il devait répliquer la monnaie de Constantinople. Ainsi Flavius Teodoricus fait frapper des monnaies aux effigies de l'empereur d'Orient, son maître.

D'abord pour Anastase.

Voici un Solidus original de l'empereur frappé à Constantinople



Solidus 507-518 atelier Constantinople OR Titre 1000 ‰ Ø 21 mm Axe 6 h. masse 4,52 g. RI Officine : 10' BMC/B. - R.321 - Do.7 j - BN/B.14 - BC.5 (325€) - MBR.7 - DMBR.1/4 avers : D N ANASTA-SIVS PP AVG. Buste casqué, diadème et cuirassé d'Anastase de face, tenant de la main droite la lance placée sur l'épaule et de la gauche un bouclier orné d'un cavalier bondissant à droite (N'a). « Dominus Noster Anastasius Perpetuus Augustus », (Notre Seigneur Anastase Perpétuel Auguste). revers : VICTORI-A AVGGGII -|-// CONO. Victoire debout à gauche, tenant une longue croix chrismée inversée de la main droite ; étoile à huit rais dans le champ à gauche. « Victoria Augustorum », (Victoire des Augustes). Après l'assassinat de Zénon, Anastase épousa Ariadne qui le choisit comme empereur. Son très long règne, 27 ans, permit de restaurer le pouvoir impérial. Il mourut sans héritier mais est aujourd'hui considéré comme le fondateur de l'empire romain d'Orient...

et je vous propose maintenant le Solidus de Théodoric au nom d'Anastase.



© Classical Numismatic Group, Inc.

Royaume de Théodoric 491-518 un solidus (= 3 tremissis) OR masse 4,44g Ø 20mm MEC# 112, BMC Vandal# 63, MIB I# 18, [Metlich# 23](#), Kraus# 14 Avers: Buste diadème de perles, casqué, et cuirassé tenant une lance sur l'épaule, entouré de l'inscription. D N ANASTA - SIVS PP AVG Dominus Noster Anastasius Perpetuus Augustus Notre Seigneur, Anastase, Auguste perpétuel Revers Victoire ailée face à gauche en tenant croix, avec étoile à droite et entouré de l'inscription qui se termine par une lettre. VICTORI - A AVCCC A MD CONOB Victoria Augustus / Constantinople Victoire de l'Auguste / Constantinople.

La lettre à la fin de l'inscription du revers, la marque à gauche de la Victoire ailée sont les marques d'atelier. Ravenne, Rome, Milan, les attributions sont incertaines. Remarquons un type avec la lettre A qui termine l'inscription du revers sans marque à gauche de la victoire. Un type avec deux points, une marque MD et un type avec un Z qui suit CONOB.

THÉODORIC, FLAVIUS TEODORICUS



© Classical Numismatic Group, Inc.

Un exemple de pièce avec le Z:



© Numismatica Ars Classica NAC AG

Puis, le Solidus de Théodoric au nom de Zénon.



© Numismatica Ars Classica NAC AG

Royaume de Théodoric 490-518 un solidus (= 3 tremissis) or masse 490 or masse 4.38 g Ø 21mm RIC X# 3604, Lacam# pl. 57 Avers Buste diadémé de perles, casqué, et cuirassé tenant une lance sur l'épaule, entouré de l'inscription. D N ZENO - PERP AVC Dominus Noster Zeno Perpetuus Augustus Notre Seigneur, Zénon, Auguste perpétuel Revers Victoire ailée face à gauche en tenant croix, tous avec étoile à gauche et entouré de l'inscription. VICTORIA AVCCC M - D Θ CONOB Victoria Augustus / Constantinople Victoire de l'Auguste / Constantinople CON désigne l'atelier de Constantinople. OB a un double sens : les deux lettres du système de numérotation grec correspondent au nombre 72 et indiquent que le pied monétaire utilisé pour le solidus est 1/72 de livre, ils sont aussi le début du mot latin obryzum, qui indique l'or raffiné et pur. Donc OB dans ce cas signifie 1/72 de livre d'or pur.

Notez le θ au revers, peut-être l'initiale de Théodoric ?

Et le Solidus de Théodoric au nom de Justin I^{er}.



Royaume de Théodoric, Solidus au nom de Justin I ROMA 526-527 Or masse 4.4 g Ø 21 mm b6 DNIVSTI-NVS PFAVC, D/ Buste casqué et cuirassé, lance sur l'épaule droite et bouclier décoré d'un cavalier Rv. VICTORI AAVCCC A, Victoire debout tenant une longue croix, étoile en exergue à droite de la victoire COMOB. COI 31-32...

Nous comprenons que l'expression monétaire du royaume de Théodoric devait s'astreindre à une grande prudence politique pour ne pas encourir une accusation d'usurpation du droit impérial et les foudres de Constantinople. Comme nous venons de le voir, quelques singularités apparaissent sur les solidi ostrogothiques avant le règne de Justin I^{er}. Tout de même il semble que le monogramme de Théodoric ait été toléré sur le revers des quarts de siliques d'argent.



With permission of cngcoins.com.

Royaume de Théodoric Quart de Siliques pour Justin I^{er} 493-526 l'atelier: Ravenna ou Rome argent Diamètre : 9,5 mm Axe des coins : 6 h. masse : 0,72 g. R2 BMC 27; Museo Ravenna 305-306; Arslan P. 38, 41. avers : D N IVSTI-NVS PF AVG. Buste diadémé drapé et cuirassé de Justin à droite. revers : ANÉPIGRAPHE.RAV ED Monogramme de THEODORICVS dans une couronne de lauriers, surmonté d'une croix et d'un S. (1/4 de Siliques = 1/32 de Tremissis).

Pour ce qui est du monnayage de bronze, il semble que Ravenna disposait d'une plus grande liberté d'initiative. Le numéraire de référence était le Nummus, émis en modules de 5, 10, 20 et 40 Nummi. Cette partie du monnayage présentait une valeur fiduciaire élevée pour empêcher sa thésaurisation et était destinée à un usage local alors que l'or était destiné au marché international. Théodoric célèbre sur le bronze ses deux capitales, Rome, vestige de la plus grande gloire et Ravenna siège du pouvoir impérial en Occident.

Les modules de 40, 20 et 5 nummi sont dédiés à Rome, sur le modèle de la tête de la déesse Roma casquée avec l'inscription ROMA INVICTA.



Théodoric, AE follis (40 nummi). 512-522 AD. masse 15.79 gr, Ø 28.50 mm. avers/ INVICTA ROMA, Buste de Rome drapé et casqué à droite revers/ XL sur la louve tête regardant vers l'arrière et vers le bas allaitant Romulus et Remus à gauche Ref: dot II dot. BMC p. 104, 24; Wroth 24 courtesy of Asta Tintinna Numismatica and deamoneta.com, Nov, 2011



Théodoric, AE 20 Nummi. AD 526-534. masse 6.64g, Ø 19mm. avers/ INVICTA ROMA Rome invaincue, buste casqué et drapé de Rome à droite revers/ louve romaine tête tournée vers l'arrière et vers le bas allaitant Romulus et Remus ; s-Chi-Rho-star au dessus, XX en dessous. Ref: Hahn, MIB 71c; Kraus 29; Metlich 84b; BMC p. 105, 32. With permission of Roma Numismatics Ltd - Auction 9, Lot 870 March 2015.



© Classical Numismatic Group, Inc.

Théodoric 493-526 Rome ou Ravenna 5 nummi Bronze Masse 1,38 g Avers Buste de Rome casqué à droite et entouré de l'inscription : INVICT - A ROMA Invicta Roma Rome invaincue Revers Valeur entourée d'une guirlande 5Tranche Lisse.

Si nous observons sur le droit de ces monnaies la déesse Roma, le revers présente au moins 3 types. Nous venons de voir la Louve capitoline.

Une monnaie de 20 nummi présente sur son revers le ficus ruminalis entre deux aigles, figuier sacré lié au mythe fondateur de Rome.



Follis (20 nummi), Roma 493-553, AE masse 6.49 g. D/INVICT - A ROMA buste de Roma casqué et cuirassé à droite R/ figuier entre deux aigles; en

exergue, XX. BMC Vandals 19-23. Kraus 27-28. MIB 75 (*Theodoric and Athalaric*). MEC I, 19-110. Metlich 83 (*Athalaric*).
Ex NAC Autumn 95 sale 1995, 711.

Nous pouvons observer un troisième type de revers sur une monnaie de 40 nummi avec une aigle romaine vers la gauche, tête vers la droite



Image: Classical Numismatic Group, Inc.

Theodoric. 493-526 AD. Æ 40 Nummi (masse 8.63 gm, 1h). Rome ou Ravenne. 493-518 AD. D/ buste casqué et cuirassé de Roma à droite. R / Aigle romaine à gauche, tête à droite; XL (L retrograde) à gauche; Cf. Metlich 76; cf. MIB 174 (Theodoric and Athalaric); cf. MEC I, 106.

Ravenne, capitale officielle du royaume d'Italie, sera célébrée par les modules de 10 et de 5 nummi. Ce monnayage présente sur son droit un buste féminin porteur d'une couronne tourelée qui personnifie Ravenne avec l'inscription FELIX RAVENNA.



© Numismatica Ars Classica NAC AG

Théodoric Ravenna bronze 10 Nummi masse 2.86 g d/ Tête féminine à droite, ornée d'une couronne tourelée. FELIX R-AVENNA. R/ Monogramme de Ravenne Ra(venna) Fe(lix), en plein champ, entouré d'une couronne végétale. MEC# 145, BMC Vandal# 7, MIB I# 72, Metlich# 78, Kraus# 3

Autre représentation associée à Ravenne Felix, l'aigle romaine aux ailes déployées entre deux étoiles.



© Numismatica Ars Classica NAC AG

Théodoric 10 nummi 536 554 bronze masse 2.88 g Ø 17 mm MEC# -, BMC Vandal# 34, MIB I# 76, Metlich# 77, Kraus# 1 D/ buste de Ravenne à droite FELIX R - AVENNA R/ aigle entre deux étoiles X en dessous

Pour la monnaie de 5 nummi, il s'agit au revers d'une victoire marchant à gauche tenant une couronne et une palme.



Roma Numismatics Ltd Auction XV 5 Apr 2018

Theodoric Æ 5 Nummi. Ravenne, AD 493. FELIX RAVENNA, buste de Ravenne avec couronne tourelée / Victoire marchant à gauche, tenant une couronne et une palme; R-V. Metlich 81; Ranieri 252-3. 2.61g, 13mm, 6h.

Si vraiment la tête de ce roi me semble étrange, il ne fut en rien un barbare. Pour son royaume et pour ses gens, il fut un prince juste et apprécié même s'il dut subir la tutelle du maître véritable de l'Empire. Grand chef de guerre, bâtisseur intelligent, son règne empreint de culture et de finesse fut un temps de paix. Son système monétaire calqué par force sur celui de Constantinople trouve son originalité dans le respect des plus grandes heures de Rome et se révèle d'une très grande modernité. Il avait une grosse tête ce bonhomme et je l'avais mal jugé... Et finalement, cette tête de cheveux ne porte ostensiblement ni casque, ni couronne, ni diadème... Théodoric se tient à sa place intelligemment, respectueusement, politiquement ; l'empereur de Constantinople est le maître et lui seul porte la couronne.

THÉODORIC, FLAVIUS TEODORICUS

Il importe de ne pas confondre l'écume des apparences avec la profondeur de l'océan...



Le saviez vous :

En général, un nom germanique est composé de deux éléments : *Thiudareiks* : *thiuda-* (peuple) + *-reiks* (roi, cf. latin *rex*, gaulois *-rix*, par exemple dans *Vercingétorix*). Ce nom est orthographié en latin *Theodoric* ; il a donné en français les prénoms de *Théodore* et *Thierry*.



BIBLIOGRAPHIE

La Moneta.it

WIKIPEDIA

Marcel Brion, *Théodoric, roi des Ostrogoths*, Payot, 1935.

L'empire barbare (tome 2), Théodoric Le Grand (Télémaque, 2008), de Gary Jennings, roman historique .

Thomas Hodgkin, *Theodoric the Goth, the barbarian champion of civilization*, London : G. P. Putnam's sons, 1891 (lire en ligne [archive]).

Paul Deltuf, *Théodoric, roi des Ostrogoths et d'Italie*, Paris : Firmin Didot frères, fils et Cie, 1869 (lire en ligne [archive]).

L. M. Du Roure, *Histoire de Théodoric le Grand, roi d'Italie, précédée d'une revue...*, Paris : Chez Téchener, 1846 (lire en ligne [archive]).

« *The Letters of Cassiodorus* » [archive] (lettres de Théodoric rédigées par Cassiodore).

di Francesco Billi Alla scoperta di un passaggio storico epocale per l'Impero di Roma e il suo declino: i nummi di Teodorico ne sono lo specchio

The Gold Medal of Theodoric the Great, King of the Ostrogoths (AD 493-526) by E. Tomlinson Fort

https://www.britishmuseum.org/collection/object/C_B-11479

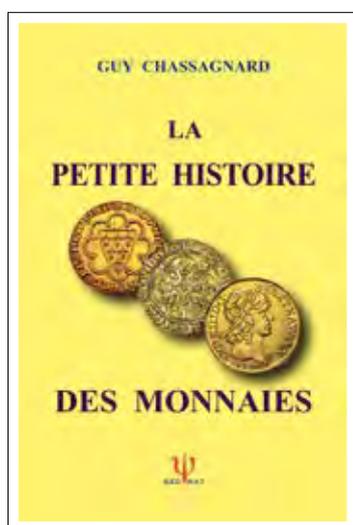
Les titres de Théodoric Ernst Alfred Stückelberg Lodovico Felice Cogliati, *Rivista italiana di numismatica*, Milan, 1898 Exporté de Wikisource le 8 octobre 2022

LA SECONDE ÉDITION DE « LA PETITE HISTOIRE DES MONNAIES » (SEGNAT)

En mars 2020 a paru, sous la signature de Guy Chassagnard, un intéressant ouvrage (voir notre *Bulletin Numismatique* n°196) n'ayant pour but que d'être la « *Petite Histoire des Monnaies* », issue de l'expérience d'un modeste « numismate amateur ».

Avec ses 356 pages et ses 270 illustrations, cette « petite Histoire » n'en a pas moins retenu l'attention de nombreux lecteurs qui ont pu y trouver, semble-t-il, des réponses simples et de surcroît concises à leurs questions d'histoire et de numismatique.

Deux ans plus tard paraît aux Éditions Segnat une nouvelle édition* de l'ouvrage (380 pages, 24,90€) possédant la particularité de présenter au lecteur un « glossaire numismatique » de quelque 46 pages ; de quoi satisfaire tout numismate, que celui-ci soit débutant, ou chevronné.



L'« histoire » de Guy Chassagnard s'ouvre sur les protomonnaies asiatiques pour se terminer à l'apparition des euros, en remontant le cours des monnaies grecques, romaines, féodales, royales et républicaines ; absentes, toutefois, sont les monnaies byzantines pour lesquelles l'auteur reconnaît (!) n'avoir jamais eu de sympathie.

Mais, laissons-le parler lui-même de ses goûts et de ses motivations, tant numismatiques que... généalogiques :

CONFIDENCES DE L'AUTEUR

Rien, dans notre (longue) vie passée ne nous destinait à nous intéresser un jour à la collection des pièces de monnaies anciennes et à faire de nous un « numismate amateur ». Et si nous écrivons, aujourd'hui, ces lignes c'est avec la résignation d'un « apprenti » à qui il reste encore tout à apprendre ; avec, encore, le dépit de n'avoir su trouver le manuel idéal susceptible de lui révéler les rudiments, les techniques et les secrets de la science numismatique.

En qualité de journaliste à la retraite et d'auteur de quelques ouvrages spécialisés, nous avons entrepris de lire ce qui pouvait être lu et de fouiner plus avant dans les entrailles de l'Internet. Ceci avec l'envie de parfaire nos connaissances et de

les partager avec ceux et celles qui, comme nous, n'en sont encore qu'à leurs premiers pas de numismate. Notre cheminement personnel a commencé avec la recherche de nos ascendants et l'édification d'un arbre généalogique. Quand on s'intéresse au passé de ses ancêtres, on ne peut rester, en effet, indifférent au terroir qui les a vus naître, à l'époque durant laquelle ils ont vécu, aux espèces sonnantes et trébuchantes qu'ils ont tenues entre leurs doigts.

Notre grand plaisir, que nous n'avons de cesse de prolonger, est encore aujourd'hui de sortir une monnaie de bronze ou d'argent – nous laissons, avec résignation, le soin de collectionner l'or à des amateurs plus fortunés – de son écrin, de la poser sur notre table de travail et de lecture, de l'admirer, d'en caresser (très délicatement...) des doigts les reliefs, et de penser... à notre ancêtre du XV^e siècle, Jehan Jarrige de La Morélie, juge d'appeaux royal en Limousin ; ou à Charibert de Hesbaye et de Neustrie, plus lointain ancêtre encore, né vers 565, sous le règne de Chilpéric I^{er}, roi des Francs de Soissons.

D'où cette envie d'assurer, par nous-même, notre apprentissage de numismate – par la recherche, la lecture et la réflexion. Puisse-t-on avoir suivi le bon chemin de la découverte et être parvenu, par la réalisation de ce modeste recueil, à communiquer à d'autres le fruit de notre passion.

RELEVÉ

DANS LA « PETITE HISTOIRE DES MONNAIES

• **LE DENIER.** - Il s'agit de l'une des monnaies de base de l'Empire romain, et des systèmes monétaires gaulois, féodaux et royaux qui lui ont succédé. Le terme denier vient du romain *Denarius*, signifiant « dizaine » ; il équivalait, dès avant l'ère chrétienne, à dix as.



En fait, si l'on en croit Pline l'Ancien, le denier serait apparu au cours de la première guerre punique menée contre les Carthaginois (264-241). Fait d'argent, il pesait alors 4 g, soit 1/72 d'une livre de métal précieux.

Au début de l'ère chrétienne la rémunération annuelle d'un soldat romain était de l'ordre de 225 deniers.

Tout au long de la période mérovingienne autant que carolingienne, le denier demeure la monnaie de base et de référence imposée au peuple par le pouvoir royal. Il faut alors 12 deniers pour faire un sol (ou sou) et 20 sols pour constituer une livre.



LA SECONDE ÉDITION

DE « LA PETITE HISTOIRE
DES MONNAIES » (SEGNAT)

Au XIII^e siècle, le denier devient *denier tournois* (frappé à Tours) et l'emporte en usage sur le *denier parisien*, produit à Paris ; mais au fil du temps et des multiples dépréciations de la monnaie royale il n'est bientôt plus en apparence qu'une modeste pièce de cuivre. La Révolution et la création du franc lui sont fatales.

À noter que de nos jours, l'expression « *denier de l'Église* » qualifie la contribution volontaire des fidèles à l'entretien des biens de l'Église catholique et à la rémunération de ses ministres du culte.

• **LE DOUBLE TOURNOIS.** - Le *double denier tournois*, appelé communément *double tournois*, est une ancienne monnaie d'une valeur de deux deniers tournois émise par les rois de France à partir de la fin du XIII^e siècle. Celle-ci s'insère dans le système tournois : six doubles tournois forment un sou tournois. Vingt sous tournois constituent une *livre tournois*.



Le double tournois a été frappé pendant plusieurs siècles, de Philippe le Bel à Louis XIV. On peut distinguer deux périodes de production des doubles tournois :

- la période médiévale et post-médiévale, où le double tournois est une monnaie de billon produite à la main. La création du double tournois permet à Philippe le Bel de trouver rapidement des ressources à bon compte. En effet, le double tournois ne représente pas pondéralement la valeur de deux deniers tournois qu'il affiche avec la légende *Moneta Duplex*. Le double tournois pèse de 0,9 g à 1,3 g, alors que le denier tournois a un poids de l'ordre de 0,9 g à 1,1 g.

- La période d'Henri III à Louis XIV où le double tournois est une monnaie de cuivre pur réalisée à l'aide de moyens modernes de production. Grâce au cuivre de Suède, le double tournois est fabriqué en quantités très importantes. Il s'agit alors d'une monnaie d'un poids officiel de 3,138 g qui présente au droit le nom, la titulature et le portrait du roi et, la plupart du temps, le millésime et une lettre désignant l'atelier émetteur. Le revers arbore au centre dans le champ trois fleurs de lys et indique la valeur « *Double Tournois* » en français. En parallèle, des deniers tournois de module plus réduit, à deux fleurs de lys, sont également frappés.

• **LE DOUZAIN.** - C'est le nom d'une monnaie française créée par Charles VII et appelée *grand blanc* (à ne pas confondre avec le gros blanc). D'une valeur de 12 deniers (d'où son nom), il équivalait alors à un sol et sa composition était en billon et non en argent plein. Son titrage évolua au fil des années, passant de 4 à 3 parties d'argent.

Bien que composé principalement de cuivre, on ne pouvait le confondre avec la pièce d'un sou. Cependant, à l'usage, la couche d'argent finissait par s'éliminer ou s'éroder, le titrage

étant parfois inférieur à 25 % d'argent contre 70 % de cuivre et 5 % de plomb.

De petite taille, le douzain portait comme motif, d'un côté une croix, de l'autre les armes de France.



Le douzain fut fabriqué jusqu'à la réformation instituée par Louis XIII puis interdit à l'usage sous peine d'amende par une ordonnance de Louis XIV le 16 septembre 1692. Entretemps, son pouvoir libérateur avait été limité à de petites sommes, inférieures à dix livres tournois.

• **LE GROS BLANC.** - C'est une monnaie d'argent française frappée sous le règne de Jean II le Bon (1319-1364). Son diamètre était de 28 millimètres, son poids de 4,532 g. Il présentait au revers la légende : *Francorum Rex*, soit : roi des Francs.

• **LE TESTON.** - Le teston est une ancienne monnaie française d'argent créée par Louis XII par l'ordonnance du 6 avril 1514 et confirmée sous François Ier par l'ordonnance de 1540. Il s'agit de la première monnaie lourde d'argent frappée en France. D'après le lexicographe Richelet, le teston est une pièce d'argent qui équivaut à dix sols et quelques deniers et dont la particularité est de présenter sur l'un de ses côtés le portrait du souverain, d'où son nom (de l'italien *testone* signifiant « tête »). Son poids est de 9,54 g.



Les premiers testons ont été fabriqués en 1450 à Milan par les Sforza qui rétablirent ainsi l'usage initié par la Rome antique de faire figurer le portrait du souverain sur la monnaie. En devenant duc de Milan en 1504, Louis XII se réappropria cet usage pour les monnaies françaises, tandis que des testons milanais circulèrent en Provence et dans le Dauphiné.

Les testons furent frappés sous Henri II, Charles IX (où son cours monta à 14 sols) et Henri III, lequel fit suspendre leur fabrication en 1577 pour les remplacer par des quarts et huitièmes d'écu mais aussi des francs en argent. Ils furent démonétisés sous Louis XIII en 1641, son cours équivalant alors à 19,5 sols.

Il a également été frappé des testons en Lorraine, en Suisse, dans le duché de Savoie, au Portugal, en Écosse, et même au... Brésil.

• **DE L'ÉCU D'OR AUX 50 FRANCS D'ARGENT.** - **1263** : Création de l'écu d'or sous le règne de Louis IX, dit Saint Louis.

LA SECONDE ÉDITION DE « LA PETITE HISTOIRE DES MONNAIES » (SEGNAT)

L'écu vaut trois livres tournois, il a un diamètre de 24 mm et un poids moyen de 4,04 g. La livre tournois vaut 20 sols ou sous. Le sol vaut 12 deniers.

1640 : Apparition, sous le règne de Louis XIII, de l'*écu d'argent*. Sa valeur est de 3 livres, soit celle du *Franc à cheval* de Jean le Bon (1360).



Sous le règne de Louis XIV, l'écu vaut 4 livres. Sa valeur est portée à 6 livres sous le règne de Louis XVI.

1793 : Après la mort de Louis XVI, la pièce de Six Livres devient pièce de 5 francs (soit de 100 sous).

1974 : Émission d'une pièce de 50 Francs aux dimensions et décors de la pièce révolutionnaire.

Il s'agit de la monnaie française d'argent la plus grande (41 mm de diamètre) et la plus lourde (27 g d'argent pur) jamais émise.

• **LOUIS D'OR ET NAPOLÉON.** - En numismatique, le *Napoléon* est une pièce de monnaie d'or de 20 Francs contenant 5,805 g d'or pur (pour un poids total de 6,45 g), créée le 28 mars 1803 par Napoléon Bonaparte. Il a porté l'effigie du Premier consul mais aussi, au fil des régimes suivants, celles de l'empereur Napoléon, de Louis XVIII, Charles X, Louis Philippe, Napoléon III ou bien des symboles du genre Génie, Cérès ou Coq.

Appelé encore *Louis d'or* par habitude et par tradition, le *napoléon* prend la suite des monnaies d'or de l'ancien régime, notamment le louis de 24 livres tournois, d'un poids variable selon l'émission, autour de 8 g, apparu sous le règne de Louis XIII. La dernière émission précédant le napoléon est le *louis conventionnel* de 24 livres de Louis XVI émis en 1792 et 1793 puis en 1793 sans le buste du roi.



La dernière émission du napoléon remonte à 1914. Il s'agit du 20 Francs or Coq et Marianne. Mais il a été produit, de 1951 à 1960, avec l'utilisation d'anciens coins, de nouvelles monnaies, les 20 Francs or « Marianne et Coq » – qualifiées souvent de « *refrappes Pinay* » – portant au revers les millésimes de 1907 à 1914.

Le nom de napoléon s'applique aujourd'hui à de très nombreuses pièces françaises en or de 20 francs frappées donc de 1803 à... 1960. Celles-ci ont été cotées à la bourse de Paris à partir de 1948 jusqu'à la suspension des cotations de l'or le 30 juillet 2004. Depuis, le prix du napoléon est dépendant de celui de l'or, ou de l'appréciation des collectionneurs et numismates. On estime le poids des napoléons actuellement en circulation à environ 5 000 tonnes d'or.

• **LE FRANC.** - *Le Franc à cheval* (1361). - La première monnaie dénommée Franc fut, au XIV^e siècle, le *Franc à cheval* : une pièce d'or (contenant 3,88 g de métal précieux et valant une livre) frappée en vue d'acquitter la rançon du roi Jean II le Bon (1319-1364), fait prisonnier, à Poitiers, par les Anglais. Cette rançon, qui ne fut que partiellement payée, s'élevait à 4 millions d'écus.



Le *Franc à pied* (1361). - Premier dauphin à 11 ans, duc de Normandie à 17, régent à 18, monarque enfin à 38, Charles V le Sage (1338-1380) fait frapper le Franc à pied qu'il veut à la fois symbole de l'autorité royale et de la puissance économique de son royaume, ceci malgré les ravages de la peste noire (1346-1353) qui a réduit la population française de près de sa moitié.

Le *Franc germinal* (1803). - Avec la mise en circulation du *Franc germinal*, Napoléon Bonaparte, Premier consul, entend assigner à la monnaie – dont les caractéristiques ont été définies par la Convention – un poids fixe de métal précieux, garant de la stabilité des transactions commerciales. Celle-ci, qui demeurera en usage jusqu'à la fin du XX^e siècle, a alors un diamètre de 23 mm, pour un poids d'argent de 4,5 g, soit l'équivalent en valeur de 0,29 g d'or pur.



Le *Nouveau Franc* (1960). - Au fil du temps, le Franc subit les effets de crises financières, guerres et changements politiques ; il n'est plus d'argent mais de bronze, aluminium, zinc et nickel. D'où la création d'un *Nouveau Franc* selon lequel 1 NF = 100 Anciens Francs.

Guy CHASSAGNARD

*Voir sur Internet : www.segnat.fr

Tenant en main un écu d'argent de trois livres, du règne de Louis XIII, ou une monnaie de cinq francs au génie du Directoire, nous nous sommes souvent demandé ce qu'ils permettaient à l'époque d'acheter ; sans pouvoir trouver, de façon aisée, une réponse satisfaisante à notre interrogation. Bref, nous ne sommes pas parvenu à mettre la main sur le « petit manuel » de la conversion monétaire, ni en librairie ni dans les boutiques virtuelles d'Internet. D'où l'idée de rassembler par nous-même les informations éparses relevées dans nos lectures et de les présenter ici, après avoir émis, toutefois, deux réserves :

- la première étant qu'une valeur d'achat ne peut être estimée que par rapport à un montant de salaire connu,

- la seconde étant que le montant d'un salaire ne peut être évalué qu'en tenant compte du temps de travail d'une part, des avantages en nature qui y sont liés d'autre part.

RÉSUMÉ DE NOS RECHERCHES (DÉTAILLÉES DANS NOTRE OUVRAGE) :

• **Dans l'Antiquité** : à l'époque d'Homère, on payait les services et les biens avec des animaux ; Euryclée, la nourrisse d'Ulysse, avait coûté 20 bœufs.

• **À l'époque romaine** : 1 livre de bœuf vaut 8 deniers, 1 poulet 30 deniers, 1 œuf 1 denier.

• **En 600** : 1 cheval vaut 6 sols, 1 jument 3 sols, 1 cuirasse 12 sols, 1 casque 6 sols.

• **En 800** : 1 mouton vaut 8 deniers, 1 mouton et sa laine 12 deniers, 1 brebis et son agneau 12 deniers.

• **En 1250** : 1 cheval vaut 19 livres, 1 oie 6 deniers, 1 poule 3 deniers.

• **En 1260** : un journalier gagne 6 deniers par jour.

• **En 1380** : 1 miche de pain vaut 1 denier.

• **En 1400** : 1 livre de bœuf vaut 9 deniers, 1 setier de farine 20 sols

• **En 1420** : 1 pinte de lait vaut 10 deniers, 1 livre de sain-doux 4 sols, 1 tête de veau 12 sols, 1 mouton 3 livres.

• **En 1475** : un ouvrier agricole gagne 3 sols 3 deniers.

• **En 1658** : 1 livre de pain vaut 2 sols, 1 livre de beurre 7 sols, 1 paire de souliers 4 livres 10 sols, 1 veste et culotte 22 livres 10 sols.

• **En 1658** : un vendangeur gagne 6 sols 6 deniers, une lingère 6 sols, une femme de lessive 4 sols.

• **Au XVIII^e siècle** : 1 pain de 4 livres vaut 8 sols, 1 pain de mauvaise récolte 12 sols, 1 livre de beurre 10 sols, 1 poulet 7 sols, 1 perdrix 9 sols, 1 lapin 12 sols, 1 botte de carottes 9 sols, 1 botte de raves 3 sols, 1 vache 30 livres.

• **En 1789** : 1 livre de pain vaut 2 à 4 sols, 1 paire de souliers 4 livres 8 sols.

• **En 1740** : un maçon gagne 15 sols, un couvreur 10 sols, 1 faucheur 8 sols.

• **En 1760** : une journée d'homme vaut 7 sols, une journée de femme 5 sols, une journée d'enfant 3 sols.

• **En 1789** : un ouvrier agricole gagne 1 livre par jour, un maçon 2 livres 8 sols, un domestique 100 livres par an.

• **En 1793** : 1 livre de pain vaut 1 livre 10 sols, 1 livre de viande 2 livres, 1 livre de beurre 5 livres 10 sols, 1 bouteille de vin 6 livres.

• **En 1830** : 1 kg de pain vaut 0,40 francs, 1 kg de bœuf 0,80 francs, 1 kg de beurre 1,50 franc.

• **En 1844** : 1 kg de bœuf vaut 0,92 franc, 1 kg de fromage 1,25 franc, 1 litre de vin rouge 0,48 franc, 12 œufs 0,64 franc.

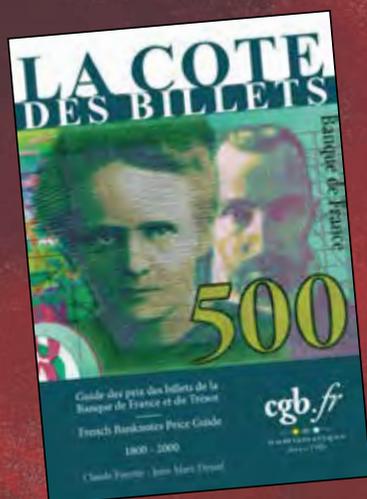
• **En 1844** : un ouvrier parisien gagne 2 francs par jour, un maçon 4,50 francs, une couturière 1,25 franc, une lingère 0,90 franc.

• **En 1857** : 1 kg de pain vaut 0,44 franc, 1 kg de bœuf 1,10 franc, 1 litre de vin rouge 0,60 franc.

• **En 1857** : un journalier gagne 1,70 franc, un maçon 2,30 francs, un charpentier 2,50 francs, un serrurier 3 francs.

• **En 1935** : 1 kg de pain vaut 1,60 franc, 1 litre de lait 1,30 franc, 1 kg de bœuf 8 francs, 1 litre de vin 1,70 franc.

Guy CHASSAGNARD



29,00€
réf. Ic2021

DISPONIBLE
DÈS MAINTENANT

CLAUDE FAYETTE ET JEAN-MARC DESSAL

LE RARISSIME FLORIN D'OR VERDUNOIS DE LA PRESTIGIEUSE COLLECTION FERNAND DAVID : UNE VARIÉTÉ INÉDITE RETROUVÉE ?

Dispersée le 12 mars 2022 à Monaco, centre international de grandes ventes numismatiques de prestige, par Alain Weil et Federico Pastrone (Editions Victor Gadoury), l'extraordinaire collection du très grand numismate que fut l'industriel en bonneterie de luxe Fernand David (1861-1927) comprenait une exceptionnelle et magnifique collection de monnaies lorraines en or et en argent. Parmi ces dernières figurait un rarissime florin d'or, millésimé 1612, au nom du prince-évêque de Verdun, Charles de Lorraine-Chaligny, proche cousin du duc de Lorraine, Henri dit « le bon ». Ce florin était répertorié au n°513 du catalogue rédigé par les experts précités avec le concours de Francesco Pastrone, le patron des Editions Victor Gadoury. Estimé à 1000€, il a été acquis par nous à 2200€ (+24% de frais) (fig.1).



Fig. 1

LES MONNAIES D'OR DES PRINCES-ÉVÊQUES DE VERDUN AU XVII^E SIÈCLE

Avant le XVII^e siècle, les princes-évêques de Verdun n'avaient jamais battu de monnaies d'or, bien qu'exerçant le droit le monnayage depuis le XI^e siècle. En 1608, le prince-évêque Erric de Lorraine-Vaudémont reprend la frappe des monnaies verdunoises après une interruption de plus d'un siècle. On peut penser que cette reprise s'inscrit dans une lutte d'influence sans concession entre la Maison de Lorraine, à laquelle appartient Erric, et la France qui occupe militairement les Trois-Evêchés de Metz, Toul et Verdun depuis 1552, le roi de France y exerçant des droits de « vicaire d'Empire », c'est-à-dire de protecteur militaire de ces territoires.

En rétablissant le monnayage épiscopal verdunois en 1608, l'évêque Erric introduit dans son évêché le florin d'or, imité du florin d'or ducal lorrain frappé à Nancy. Erric exerce son épiscopat de 1593 à 1611. À partir de 1600, il se heurte au roi de France Henri IV qui entend renforcer la tutelle de la France sur les Trois-Evêchés notamment en mettant en cause les deux principaux droits régaliens des princes-évêques de ces territoires, toujours d'Empire car ils ne seront rattachés à la France qu'en 1648. Ces droits sont celui de rendre la justice et celui de battre monnaie. En 1611, Erric de Lorraine-Vaudémont, lassé des conflits avec la France, résigne l'évêché de Verdun en faveur de son neveu Charles de Lorraine-Chaligny, autre prince de la Maison de Lorraine.

Charles de Lorraine-Chaligny (1592-1631) était âgé de 19 ans lorsqu'il accède à l'épiscopat de l'évêché impérial de Verdun : pour le temporel en 1611, pour le spirituel en 1617 parce que le pape le trouvait trop jeune en 1611 pour être sacré évêque. À son tour il entrera en conflit avec la France et, après un voyage infructueux à Paris en 1621, il résignera son évêché en 1622 au profit de son frère cadet François. François de Lorraine-Chaligny (1622-1661) sera alors un farouche adversaire de Louis XIII et de Richelieu, n'hésitant pas à prendre les armes contre la France. Rétabli dans ses droits par le traité de Munster en Westphalie en 1648, il deviendra alors malgré lui sujet de Louis XIV, les Trois-Evêchés ayant été rattachés à la France par le même traité.



Fig. 2

L'évêque Erric frappe le florin d'or en 1608, 1610 et 1611, aucun millésime antérieur n'ayant été retrouvé. Son neveu l'évêque Charles continue la frappe de ce florin en 1612 et 1613. Le frère de ce dernier, l'évêque François, frappe sans doute un florin anonyme implorant le secours de la Vierge Marie, protectrice de Verdun, vers 1624.

Le florin d'or de Verdun est une monnaie rarissime, connue à quelques exemplaires seulement, recensée uniquement dans les grandes collections qui se passent et se repassent les rares exemplaires retrouvés. Le florin d'or de l'évêque Charles est sensiblement plus rare que celui d'Erric bien qu'on le trouve dessiné, avec le millésime 1612, et répertorié dans les Tarifs Verdussen de 1627 (p.103) et de 1633 (p.95 n°6). Cette présence dans ces Tarifs (fig.2, dessin de 1627) signifie seulement que ce florin de l'évêque Charles circula dans les Pays-Bas espagnols et sans doute dans l'Empire alors que la circulation du florin de l'évêque Erric, apparemment frappé en quantité plus abondante, fut sans doute limitée à l'espace lorrain constitué par les duchés de Lorraine et de Bar et les Trois-Evêchés. D'où l'absence du florin d'Erric des Tarifs Verdussen.

L'ORIGINE DU FLORIN D'OR VERDUNOIS DE LA COLLECTION DAVID : ROBERT N°178 ?

Les ouvrages de Félix Liénard (1889) et de Pierre-Charles Robert (1885), ainsi que le catalogue de vente de la collection de ce dernier (1886) restent encore aujourd'hui les meilleures références, nonobstant le travail utile de Dominique Flon publié en 2002.

Cet auteur, qualifié et compétent, mais élu de la ville de Nancy et abordant l'étude des monnaies lorraines à travers le prisme de l'ancienne capitale ducale, n'a pas accordé la même

LE RARISSIME FLORIN D'OR VERDUNOIS DE LA PRESTIGIEUSE COLLECTION FERNAND DAVID : UNE VARIÉTÉ INÉDITE RETROUVÉE ?

qualité d'attention et de sérieux à l'étude des monnaies des Trois-Évêchés et autres territoires qu'à celle des monnaies ducales, objet de sa préférence. D'où l'existence de nombreuses et importantes erreurs affectant les chapitres Trois-Évêchés, Gorze, Phalsbourg et Lixheim, etc., de son ouvrage incontournable.

Liénard et Robert, suivis par Flon, ont recensé 7 florins différents pour Erric, dont un au nom de Charles et au millésime 1612 avec le portrait d'Erric, ainsi que 5 florins différents pour Charles. 3 de ces derniers figuraient dans la collection Robert dont 2 furent vendus en 1886 (catalogue de sa collection n°1146 et 1147). La destinée du troisième (Robert n°178 et Liénard n°385), millésimé 1612 est restée inconnue depuis 1885.

On peut néanmoins se demander très sérieusement si l'exemplaire de la collection David n°513 précité n'est pas ce troisième exemplaire absent de la vente de la collection Robert en 1886. Robert aurait pu conserver cet exemplaire par devers lui ou l'avoir vendu à l'amiable avant sa vente de 1886, consacrée à l'ensemble de sa collection. En effet, dans la description de son exemplaire n°178, partiellement reprise par Liénard dans son n°385, Robert indiquait deux particularités significatives pour cet exemplaire : d'une part la présence d'une légende simplifiée LOT. EP. au lieu de LOTH. EPS et d'autre part le fait que la légende de l'avers ait été *surfrappée*, particularité non signalée par Liénard. Or l'exemplaire David n°513 (cf. fig.1) montre nettement ces deux particularités, la légende LOT. EP. et la surfrappe au début de la légende.

Cette frappe défectueuse affecte le nom CAROLVS devenu de ce fait peu lisible et qu'il faut en partie deviner : sous un mélange de lettres insculpées par le graveur les unes sur les autres, on ne lit bien que LVS et à peu près O, CAR étant à deviner. En outre, on ne distingue pas la croix initiale qui précède CAROLVS sur les autres exemplaires connus et la fin de la légende est également très mal frappée : on lit LOT. EP. (avec des points mal centrés) puis ET. et C. C. au lieu de CO (comes = comte) et enfin VIRDV avec un I mal sorti, mot suivi d'un écrasement au-dessus de la tête de l'évêque Charles ; au sein de cet écrasement d'éléments illisibles où lettres et grènetis sont confondus, un petit B, marque du maître Claude Bailly, semble apparaître. Sur les autres exemplaires connus du florin d'or de Charles de Lorraine-Chaligny, ce petit B est placé au revers dans la couronne ducale, après le millésime. Tous ces défauts de l'exemplaire David n°513 semblent résulter d'un mauvais choix initial du graveur qui a insculpé trop haut le poinçon d'effigie de l'évêque Charles, maladresse qui lui retire ensuite la place nécessaire pour insculper l'ensemble de la légende à l'aide des poinçons d'alphabet.

L'ensemble de ces constatations conduit à considérer que notre exemplaire David n°513 correspond bien à celui de Robert n°178, repris par Liénard n°385 puis par Flon n°799 n°4, sans dessin ni photo chez ces trois auteurs.

DE QUI ROBERT TENAIT-IL CET EXEMPLAIRE N°178 : DE MONNIER À ROBERT ?

Robert reste particulièrement avare de précisions et d'explications à propos de cet exemplaire qu'il ne décrit que très sommairement, à la différence des autres exemplaires qu'il répertoria. Il se contente de signaler que la pièce est mal frappée et qu'on peut y lire LOT et EP ; rien sur le reste de la légende. En particulier, il n'indique pas que la légende se termine par VIRDV (au lieu de VI sur les autres exemplaires qu'il connaît), ce qui induit Flon en erreur (tome II, p.799 n°4) lequel invente arbitrairement une légende finale C. VI qui est erronée. Surtout, on peut reprocher à Robert de n'avoir pas précisé la provenance de cette pièce lors de son entrée dans sa collection. Or, après examen de plusieurs catalogues de ventes de grandes collections du XIX^e siècle, il apparaît bien que cet exemplaire Robert n°178 provenait de la célèbre collection Monnier vendue à Paris du 7 au 11 avril 1874.

On retrouve en effet, au n°1271 de cette exceptionnelle collection, un florin d'or de Charles de Lorraine-Chaligny étrangement semblable à celui de la collection David n°513 qui nous intéresse ainsi qu'à celui de la collection Robert n°178. Les auteurs du catalogue Monnier, Rollin et Feuarent, décrivent ainsi ce florin n°1271 :

« CAROLVS A LOT. EP. ET. CO. VIRDVN. Buste à tête nue à droite.

R/ FLORENV AVREVS AN. 1612. L'écu ci-après (Rarissime pièce mais mal frappée) OR Florin. »

À part la mention VIRDVN au lieu de VIRDV, mot inscrit sur l'exemplaire David n°513, on se trouve en présence de la même pièce. On a vu plus haut que sur l'exemplaire David n°513 on ne pouvait plus rien lire après VIRDV de façon certaine. Là où nous pensions qu'il est peut-être possible de lire un petit B sur l'exemplaire David, Rollin et Feuarent ont lu un N, voire l'ont imaginé. Il est impossible de trancher entre ces deux lectures hypothétiques.

Pourquoi Robert aurait-il dissimulé cette origine Monnier en 1885, lors de la rédaction de son ouvrage, puis exclu cet exemplaire mal frappé de la vente de sa collection en 1886 ? On l'ignore et aucune hypothèse explicative ne vient à l'esprit. Peut-être Robert a-t-il vendu à l'amiable cet exemplaire entre le moment de la rédaction de son ouvrage et la vente de sa collection en mars 1886. On se perd en conjectures.

La description détaillée de l'exemplaire David n°513, ex-Robert n°178, ex-Monnier n°1271 (cf. photo de la fig.1 plus haut)

Le moment est venu de décrire en détail l'exemplaire n°513 de la collection Fernand David, acquis par mes soins à Monaco :

A/ (+ ?) (CAR)ROLVS. A. LOT. EPS. ET. C. C. (pour O) VIRDV, illisible.

Buste du prince-évêque Charles de Lorraine-Chaligny tourné à droite, en camail.

R/ FLORENV. AVREVS. AN. 1612

LE RARISSIME FLORIN D'OR VERDUNOIS DE LA PRESTIGIEUSE COLLECTION FERNAND DAVID : UNE VARIÉTÉ INÉDITE RETROUVÉE ?

Ecu brisé d'un grand lambel, aux armes complètes de la Maison de Lorraine à 9 quartiers : Hongrie, Naples-Sicile, Jérusalem, Aragon, Anjou, Gueldre, Juliers, Bar avec les trois aléons de Lorraine dans un écusson brochant en cœur sur le tout. Cet écu lorrain d'une branche cadette, signalée par la présence du lambel, est accosté de fleurons et surmonté d'une couronne ducale au sommet de laquelle est placée une mitre épiscopale entre deux points. Le petit B, différent du maître de l'atelier Claude Bailly, habituellement placé après le millésime, manque sur le présent exemplaire.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, le caractère défectueux de la frappe semble résulter d'un mauvais choix du graveur pour le placement initial du buste de l'évêque sur le coin (trop haut).

Références : David 513, Flon II p.799 n°4, Liénard 385, Robert 178, PCR (Collection Robert, catalogue de vente) manque.

Dans son ouvrage de 1885, n°178, Robert indique pour cet exemplaire un poids de 3,19g, information reprise par Liénard n°385 ainsi que par Flon II p.799 n°4. Le catalogue de la collection David, n°513, indique 3,12g. En raison de cette discordance, nous avons pesé à nouveau la pièce et constaté le poids de 3,12g.

LE CATALOGUE RECTIFIÉ DES FLORINS D'OR DE CHARLES DE LORRAINE-CHALIGNY

Tous les exemplaires retrouvés montrent les mêmes portraits et revers¹, ainsi que la légende FLORENS. AVREVS. AN millésime (1612 ou 1613). Des variantes existent dans la légende de l'avers. Nous prenons pour référence initiale l'ouvrage de Liénard (1889), plus rigoureux que celui de Flon (2002).



Fig. 3

Liénard manque (fig.3). Robert et Flon manquent également. A/ + CAROLVS. A. LOTH. EPS. ET. C. VIR. Buste de l'évêque *Erric* en camail, tourné à droite
R/ FLORENS. AVREVS. AN. 1612^B. Ecu de Lorraine avec lambel, fleuronné et surmonté d'une couronne ducale sommée d'une mitre avec un point à droite. Ancienne collection du général Jacques Lhéritier, vente aux enchères Vinchon des

1 A l'exception du premier d'entre eux ci-dessous (fig.3) qui montre le portrait de l'évêque *Erric* avec le nom de Charles.

10 et 11 mai 1979, Paris, Palais d'Orsay, n°434 (3,15g). Attribuée auparavant au catalogue de vente de la collection Robert (1886) n°1146 : cette référence est naturellement erronée, la présente monnaie étant *unique* avec le portrait incongru de l'évêque *Erric* associé à la légende de son successeur l'évêque Charles. On doit penser que les poinçons d'effigie de l'évêque Charles n'étant pas prêts, on a utilisé indûment un poinçon d'effigie d'*Erric* afin de ne pas retarder la fabrication.

Cette monnaie est évidemment différente de l'exemplaire Robert n°151 repris par Liénard n°343 qui publie un exemplaire de la collection du baron de Koehne, millésimé 1612 avec le portrait et la légende d'*Erric*, ce qui n'est pas du tout le cas ici où nous avons le portrait d'*Erric* associé à la légende de Charles².

Monnaie *unique* du plus grand intérêt montrant le passage du monnayage de l'évêque *Erric* à celui de l'évêque Charles en 1612.



Fig. 4

Liénard n°382 (fig.4). Robert manque. Flon II p.798 n°1 (dessin)

A/ + CAROLVS. A. LOTH. EPS. ET. C. VIR. Buste de l'évêque Charles en camail, tourné à droite.

R/ FLORENS. AVREVS. AN. 1612^B. Ecu de Lorraine avec lambel, fleuronné et surmonté d'une couronne ducale sommée d'une mitre entre 2 points.

Selon Liénard, cette monnaie, que Robert ne connaissait pas, aurait été trouvée en 1850 à Eix, près de Verdun. Elle serait ensuite entrée dans la collection de Georges Boulangé.



Fig. 5

Liénard n°383 (fig.5). Robert n°176 et PCR (catalogue collection) 1146 gravé planche XIII. Flon II p.798 n°2 (dessin)
A/ + CAROLVS. A. LOTH. EPS. ET. C. VIR. Buste de l'évêque Charles en camail tourné à droite.

2 Cet exemplaire correspond à une frappe tardive de l'évêque *Erric* ; en l'absence d'illustration, nous ne pouvons le retenir.

LE RARISSIME FLORIN D'OR VERDUNOIS DE LA PRESTIGIEUSE COLLECTION FERNAND DAVID : UNE VARIÉTÉ INÉDITE RETROUVÉE ?

R/ FLORENVVS. AVREVS. AN. 1612. Ecu de Lorraine avec lambel, fleuroné et surmonté d'une couronne ducale sommée d'une mitre entre 2 points. (3,20g). Cet exemplaire est identique au précédent, à l'exception du petit N de FLORENVVS.

Liénard n°384. Robert n°177. Flon II p.798 n°3 (sans dessin). Tarif Verdussen 1627 p.103 avec dessin et Tarif Verdussen 1633 p.95 avec dessin. (cf. fig.2)

A/ + CAROLVS. A. LOTH. EPS. ET. C VI Buste de l'évêque Charles en camail tourné à droite.

R/ FLORENVVS. AVREVS. A'. 1612 Ecu de Lorraine avec lambel fleuroné et surmonté d'une couronne ducale sommée d'une mitre suivie d'un point, le petit B (différent de Bailly) étant insculpé dans la couronne au lieu de la légende. Bailly manque et le N de AN est escamoté.

Les Tarifs Verdussen appellent cette monnaie « Florin d'or du Cardinaël (sic) de Loreynen (sic) forgé à Verdun », appellation erronée puisque l'évêque Charles n'était pas cardinal. Selon les mêmes Tarifs, le titre de cette pièce était de 16 carats 8 grains soit 700 millièmes environ.

Flon, citant Robert qui répertorie cette monnaie avec référence au Tarif Verdussen de 1633, écrit : « Nous avons consulté une édition de cet ouvrage de Verdussen sans y trouver mention ni de cette monnaie verdunoise ni des florins de seize carats huit grains ». Cet auteur n'a manifestement pas ouvert le bon ouvrage à la bonne page, à moins qu'il ne l'ait survolé en ULM sans le lire sérieusement.

Liénard n°385 (voir la fig.1). Robert n°178. Flon II p.799 n°4 (sans dessin). Monnier n°1271. David n°513 avec photo (3,12g)

A/ (+ ?) (CAR)OLVS. A. LOT. EP. ET. C. C. (pour CO) VIRDV. Buste de l'évêque Charles en camail tourné à droite. R/ FLORENVVS. AVREVS. AN. 1612 Ecu de Lorraine avec lambel, fleuroné et surmonté d'une couronne ducale sommée d'une mitre entre points. Le petit B du maître Claude Bailly manque au revers. 3,19g selon Robert et Liénard.

Robert, suivi par Liénard et par Flon, s'étaient dispensés d'avoir décrit en détail cette pièce ainsi que d'en avoir donné un dessin, d'où une erreur de Flon concernant la légende de l'avvers. Aucun de ces trois auteurs n'est allé consulter le catalogue de la collection Monnier qui, à défaut de dessin, offrait une bonne description détaillée de la pièce. Aujourd'hui, grâce au catalogue de la collection F. David, nous en avons la photo en couleur.



Fig. 6

Liénard manque (fig.6). Robert manque. Flon II p.798 n°1 (photo), exemplaire mélangé par Flon avec Liénard n°382 (notre n°2, fig.4) alors que les légendes des deux pièces sont différentes. Collection anonyme (Wormser), catalogue de vente aux enchères Vinchon, Monte-Carlo Hôtel Hermitage (Principauté de Monaco), 12-13 novembre 1982 n°286 avec photo.

A/ + CAROLVS. A. LOT. EPS. ET. C. VIRDV Buste de l'évêque Charles en camail tourné à droite.

R/ FLORENVVS. AVREVS. AN. 1612^B. Ecu de Lorraine avec lambel, fleuroné et surmonté d'une couronne ducale sommée d'une mitre suivie d'un point, le petit B (différent de Bailly) étant insculpé dans la couronne au lieu de la légende.

Cet exemplaire était inconnu de Robert et de Liénard et son existence ne fut révélée qu'à la vente de la collection Wormser en 1982. La confusion faite par D. Flon entre cet exemplaire et celui de Liénard n°382 ne peut résulter que d'une mauvaise lecture des légendes par Flon.

Liénard manque. Robert manque. Flon manque. *Ordonnance du Roy sur le fait & Règlement général de ses Monnoyes*, 5 décembre 1614 avec enregistrement par la Cour des monnaies de Paris le 4 février 1615. Imprimé à Paris en 1615 par la veuve Nicolas Rosset. 2 exemplaires variés à la bibliothèque numismatique du Cabinet des médailles de la BnF, collection Morel-Fatio n°s190 et 191. (fig.7)



Fig. 7

Cette ordonnance de référence, dont la connaissance est indispensable pour bien comprendre le monnayage français du XVII^e siècle, précise, dessins à l'appui, quelles sont les monnaies ayant cours en France, toutes les autres, réputées étrangères, étant décriées et interdites de circulation. Malgré la répugnance coupable du XIX^e siècle à l'égard des archives, Robert (qui connaissait le Tarif Verdussen de 1633) et Liénard auraient dû la connaître. Quant à D. Flon, il a rédigé son ouvrage en ignorant les magnifiques collections de monnaies lorraines ainsi que la somptueuse bibliothèque numismatique (70000 ouvrages) du Cabinet des médailles de la BnF et il a également négligé les riches fonds des Archives Nationales à Paris. Ce choix, qui se passe de commentaires, explique ses lacunes et ses erreurs.

Aux pages 41 ou 60 de ces deux versions imprimées, de même contenu avec des mises en page différentes, figure la mention

LE RARISSIME FLORIN D'OR VERDUNOIS DE LA PRESTIGIEUSE COLLECTION FERNAND DAVID : UNE VARIÉTÉ INÉDITE RETROUVÉE ?

« florins de Lorraine sous le nom de Carolus » accompagnée du dessin de la pièce qui se présente comme suit :

A/ + CAARO (sic). A. LOT. EPS. ET. CO. VIR Buste de l'évêque Charles en camail tourné à droite

R/ FLORENVS. AVREVS. AN. 1612 Ecu de Lorraine avec lambel, fleuronné et surmonté d'une couronne ducale sommée d'une mitre, le B et la ponctuation de un ou deux points selon son emplacement faisant défaut. Malgré la grosse faute commise par le dessinateur qui a écrit CAARO (sic) au lieu de CARO et qui a omis le petit B et la ponctuation accompagnant la mitre, ce dessin nous fait connaître un exemplaire 1612 différent des précédents par sa légende originale. On remarquera que le 2 de 1612 est si mal gravé qu'il ressemble à un O.



Fig. 8

Liénard n°386 (fig.8). Robert n°179. PCR (Collection Robert) n°1147, sans dessin. Flon II p.799 n°5 (avec photo). Collection Henri Meyer, catalogue 1890 n°3207 et catalogue de vente 1902 n°2913 avec photo. Collection anonyme (Claoué), vente aux enchères Crédit de la Bourse (Yves Cellard) 26-28 avril 1993 catalogue n°1142 avec photo et agrandissement, poids 3,14g.

A/ + CAROLVS. A. LOTH. EPS. ET. C. VIRD Buste de l'évêque Charles en camail tourné à droite

R/ FLORENVS. AVREVS. AN. 1613^B Ecu de Lorraine avec lambel, fleuronné et surmonté d'une couronne ducale surmontée d'une mitre entre le B et un point.

Cet exemplaire est le seul connu pour le millésime 1613. Il semble en outre être le mieux conservé de tous les exemplaires connus. Robert, suivi par Liénard et Flon, sans vérification, lui donne un poids de 3,20g tandis que le catalogue de la collection Claoué indique 3,14g.

Nous avons pu vérifier par ailleurs que seuls des florins de l'évêque Erric figuraient dans la célèbre collection Regnault vendue en 1878 et, qu'apparemment, ce florin de l'évêque Charles était absent de l'inventaire de la Collection impériale de Vienne dressé par Valentin Jamerey-Duval en 1759.

OBSERVATIONS

En 1850, François Clouet, premier auteur d'un ouvrage consacré aux monnaies épiscopales de Verdun, ne connaissait aucun florin d'or de Charles de Lorraine-Chaligny. Il en avait été de même pour Dom Calmet en 1740, Ja-

merey-Duval en 1759 et Duby en 1790. Après l'exemplaire de la collection Monnier n°1271 publié en 1874, Pierre-Charles Robert, qui avait acquis cet exemplaire incognito, fit connaître trois autres exemplaires en 1885 dont celui des Tarifs Verdussen (1627 et 1633) qui étaient tombés dans l'oubli. Aujourd'hui, ce sont huit exemplaires variés qui sont désormais connus.

On grava donc plusieurs coins, dans l'atelier de Dieulouard dirigé jusqu'en 1615 au plus tard par Claude Bailly, afin de frapper une certaine quantité de florins d'or de Charles de Lorraine-Chaligny qui furent mis en circulation, laquelle est attestée par les dessins et les textes de l'ordonnance royale de 1614 et les Tarifs Verdussen de 1627 et 1633. Comme pour les petits gros de billon de ce prince-évêque, connus aux millésimes 1612 et 1613, on ne connaît pas de florins d'or de Charles de Lorraine-Chaligny frappés après 1613. Apparemment, l'atelier monétaire de Dieulouard sur la Moselle fut fermé entre 1613 et 1615, au plus tard en 1615. Un nouvel atelier verdunois fut ouvert plus tard à Mangiennes en 1619 mais seules des monnaies d'argent et de billon y furent alors frappées pendant la fin de l'épiscopat de l'évêque Charles (1619-1622). On notera que D. Flon commet l'erreur d'attribuer arbitrairement à Nicolas Briot, par ailleurs tailleur général des monnaies de France et qui avait abandonné la frappe au marteau au profit de la frappe mécanique, le petit B qui était en fait le différent de Claude Bailly, maître de la monnaie épiscopale de Verdun à Dieulouard.

Outre la pièce dessinée en 1614 dans l'ordonnance royale, on peut se demander s'il n'existe pas encore d'autres exemplaires variés inconnus qui seraient à retrouver. La numismatique verdunoise réserve sans doute encore des surprises.

Christian CHARLET

BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE (PUBLICATIONS INCONTOURNABLES)

Pierre-Charles ROBERT, *Monnaies et jetons des évêques de Verdun*, Mâcon 1885. Cet ouvrage a été publié également en deux articles dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, 1885 et 1886 : l'épiscopat de Charles de Lorraine-Chaligny y figure en 1886.

ROLLIN et FEUARDENT, *Description de la collection de M. P.-Charles Robert* (catalogue PCR), vente aux enchères du 29 mars au 3 avril 1886 à Paris, Paris, 1886.

Félix LIENARD, *Monographie de la numismatique verdunoise*, Verdun, 1889.

Dominique FLON, *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, 3 vol., Nancy, 2002, (voir tome II, pp. 794 à 799 et tome III, Preuves)

LE RARISSIME FLORIN D'OR VERDUNOIS DE LA PRESTIGIEUSE COLLECTION FERNAND DAVID : UNE VARIÉTÉ INÉDITE RETROUVÉE ?

ROLLIN et FEUARDENT, *Catalogue de la collection des monnaies, médailles et jetons de la Lorraine composant la collection de feu M. M. Monnier*, vente aux enchères 7-11 avril 1874 à Paris, Paris, 1874, n°1271 p.103

ANONYME (Rollin et Feuardent), *Monnaies royales et seigneuriales de France, collection Henri Meyer*, Paris, 1890, n°3207 p.294. Exemplaire d'Henri Meyer, aujourd'hui propriété de Cgb.fr que je remercie vivement de sa courtoisie de me l'avoir prêté (Arnaud Clairand).

COLLECTION H. M. (Henri Meyer), *Monnaies royales et seigneuriales françaises*, vente aux enchères Rollin et Feuardent 26 mai-14 juin 1902 à Paris, Paris, 1902, n°2913 p.198 et planche XXIV.

MONNAIES DE COLLECTION (Anonyme, collection du général Jacques Lhéritier) vente aux enchères publiques Jean Vinchon à Paris, Palais d'Orsay les 10-11 mai 1979, Paris, 1979, n°434.

NUMISMATIQUE, *Monnaies de collection* (Anonyme, collection Wormser), vente aux enchères publiques Jean Vinchon à Monte-Carlo Hôtel Hermitage (Principauté de Monaco) les 12-13 novembre 1982, Monaco, 1982, n°286.

COLLECTION D'UN AMATEUR (Claoué), vente aux enchères publiques Crédit de la Bourse (Yves Cellard) les 26-28 avril 1993 à Paris le Grand Hôtel, Paris, 1993, n°1142

(exemplaire ancienne collection Henri Meyer, auparavant Robert)

COLLECTION FERNAND DAVID, Vente aux enchères publiques Alain Weil et Editions Victor Gadoury (Francesco et Federico Pastrone) à Monaco (Monte-Carlo) Hôtel Méridien le 12 mars 2022, Monaco, 2022, n°513 (anciennes collections Robert et Monnier).

Bruno JANÉ, Marion STEF, *Le monnayage des princes-évêques de Verdun*, avec la collaboration de Christian Charlet et Jean-Christophe Blanchard, collection du musée de la Prinerie de Verdun, Gand, 2019.

Christian CHARLET, A propos d'une trouvaille de monnaies de Verdun frappées au XVII^e siècle, *Cahiers numismatiques* n°92, juin 1987, pp. 257-284.

N.B. Pour information, l'exemplaire Lhéritier n°434 avait été acquis par Edgar Wendling et l'exemplaire Wormser n°286 est aujourd'hui en la possession d'un grand numismate lorrain comptant au nombre de mes amis. L'exemplaire David n°513 est devenu ma propriété. La localisation des exemplaires Claoué, Liénard n°382 et Robert n°176 (collection n°1146) n'est pas connue. Par ailleurs, le présent article sera cité en référence dans l'ouvrage en cours d'impression que je consacre avec Bruno Jané au monnayage épiscopal de Verdun pendant la période de la protection française (1552-1648).

MON DROIT DE RÉPONSE, CONFORMÉMENT À LA LOI DE 1881

Mon récent article concernant un louis d'or de Louis XIV (et non de Louis XVI comme l'écrit mon contradicteur), frappé à Lille en 1687 (*Bulletin Numismatique* n° 222, p.34) était parfaitement courtois, objectif et strictement factuel, sans la moindre attaque personnelle à l'égard de quiconque ni arrière-pensées.

Malgré cela, il a bizarrement suscité l'ire d'un enseignant dont on peut se demander si le simple fait d'exposer des idées différentes des siennes ne constitue pas, sans son esprit, une sorte de crime de lèse-majesté (*Bulletin Numismatique* n°223, p.27). Ce quadragénaire n'a pas encore compris que « tout ce qui est excessif est insignifiant ».

Aujourd'hui, octogénaire et infirme, en fin de vie pour cause de longues maladies (ALD), ma seule ambition se limite désormais à essayer de transmettre à d'autres numismates, le mieux possible, ce que 66 années de numismatique m'ont appris ainsi que le respect de grands prédécesseurs tels que Jean Lafaurie, Pierre Prieur ou Jean Mazard. C'est pourquoi, soucieux d'éviter toute polémique, laquelle serait préjudiciable au *Bulletin Numismatique* qui a toute ma gratitude, je ne répondrai pas à cette vaine et inutile provocation, laissant son auteur, si cela lui chante, se complaire dans une voie tracée depuis des lustres avec talent par Frédéric Droulers... Serait-il son modèle ?

Christian CHARLET

Home » Database

1,607,201 objects within 1,039,809 records

What/Where/When search



jeton 1728



variante

Georges DEPEYROT, dans son catalogue des jetons des Etats de Languedoc des XVII^e et XVIII^e siècles (MONETA, WETTEREN 2007), nous présente quatre jetons en argent pour l'année 1728 : le 177 signé JCR, le 178 signé DV, le 179 signé DU VIVIER F et le 180 signé M.

J'ai le plaisir, chers collectionneurs, de vous annoncer qu'il faudra peut-être ajouter une pièce à votre mancoliste. Il s'agit d'une variante du 179. Voici les caractéristiques de cette variante concernant l'avert (le revers étant le même) :

- * le point après LUD est situé dans l'axe médian du D,
- * la boucle de cheveux est entre le U et le D de LUD,

* nombreuses différences dans les mèches, notamment celles du front et devant le buste,

* le point final de la légende est plus près du buste,

* la signature est un peu plus basse.

Il existe peut-être d'autres différences. Alors à vos loupes et vérifiez lequel vous possédez (ou peut-être les deux j'espère pour vous !).

Merci au CGB pour la publication de ce nouvel article et bonnes trouvailles à tous.

Jean-Luc BINARD
Jean-luc.binard@orange.fr

LA 100 FRANCS OR DE LUCIEN BAZOR DE 1935/1936

En août, lors d'une vente aux enchères aux USA, une maison de ventes numismatiques a proposé 14 exemplaires de la 100 francs de 1935 et plus précisément six exemplaires de qualité MS65, six en MS64 et deux en MS63, quantité qui m'a interpellé. Bien que je ne collectionne pas les pièces en or (pas parce que je n'aime pas, mais pour la simple raison que je n'ai pas encore gagné au loto), j'ai donc effectué quelques petites recherches.

La dernière pièce de 20 francs or a été frappée à l'aube de la Première Guerre mondiale en 1914. De nombreuses pièces en or de 20 francs ont été thésaurisées, ce qui fait que de nos jours, on trouve assez facilement ces monnaies dans de très beaux états. Je fais mention de la monnaie de 20 francs or, car ce n'est que 21 années plus tard qu'une nouvelle frappe en or apparaît sur le marché et la valeur n'est pas de 20 francs mais de 100 francs, avec des caractéristiques identiques, c'est-à-dire même poids et même contenance d'or pur. Entre 1914 et 1935, le Franc a perdu 80% de sa valeur ; ainsi la personne qui avait en 1914 changé ses économies en pièces d'or se retrouvait vingt ans après avec cinq fois plus de francs, alors que la personne qui avait gardé ses économies en Franc avait perdu une grande partie de son pouvoir d'achat.

Les frappes de pièces de 100 francs en or ont eu lieu en 1935 et 1936 et ce fut la dernière frappe courante en or.

Les maisons de grading NGC et PCGS ont gradé les quantités suivantes :

1935	MS62	MS63	MS64	MS65	MS66
NGC	19	46	66	39	8
PCGS	21	51	96	82	7
Total	40	97	162	121	15

1936	MS62	MS63	MS64	MS65	MS66
NGC	8	28	60	13	1
PCGS	4	18	55	28	
Total	12	46	115	41	1

Il existe actuellement plus de 130 exemplaires en FDC (MS65/66) pour l'année 1935 et un peu plus de 40 pour 1936.

CGB a vendu 51 pièces de l'année 1935, 19 pièces de 1936 et le degré de rareté que la société attribue est R1 pour les deux années, c'est-à-dire assez rare.

Il est certain que quelques rouleaux de pièces entièrement neuves ont été trouvés, ce qui fait qu'en réalité les monnaies



Image courtoisie de HERITAGE

de très belle qualité de l'année 1935 ne sont pas rares, par contre elles sont bien moins courantes pour l'année 1936. Ce ne sont pas non plus des monnaies que l'on trouve chez tous les professionnels en très belle qualité, il faut être un peu patient, mais on les trouve.

Regardons maintenant du côté des cotes et des prix réalisés.

1935	MS62	MS63/64	MS65	MS66
Cote Le Franc	2100	2200	3500	
Prix réalisés	1500 - 1700	1900 - 2100	2400 - 2700	3500

1936	MS62	MS63/64	MS65	MS66
Cote Le Franc	2300	2500	4000	
Prix réalisés	-	-	-	-

Pour l'année 1935, j'ai trouvé beaucoup d'informations quant aux prix réalisés, par contre, pour l'année suivante, il n'y a pratiquement pas de résultats récents pour ces qualités et par conséquent je n'ai rien indiqué. Je pense qu'une différence de prix de 500€ entre les deux années se justifie étant donné que 1935 est bien plus courant, par contre pour le seul exemplaire gradé MS66 de l'année 1936, le prix peut être bien plus élevé et 5 000€, voire 6 000€ ne m'étonnerait pas.

Selon ce que j'ai pu observer, les prix des monnaies en MS65 (FDC) ont eu tendance à baisser un peu avec le temps, fort probablement du fait que plus de monnaies ont été gradées, et des monnaies de très belle qualité qui avaient été gardées soigneusement sont apparues sur le marché.

J'estime que le prix actuel en MS65 pour l'année 1935 est de l'ordre de 2 500€ et 3 000€ pour la 1936.

De nos jours, aucun gouvernement ne frappe des pièces en or, car ce n'est pas dans l'intérêt économique des gouvernements. Récemment le Zimbabwe a mis en circulation des pièces en or, comme alternative à l'utilisation du dollar, ce qui - à mon avis - est une très bonne idée, quoique un peu archaïque ; l'or réapparaît comme une monnaie d'échange stable et de confiance.

Yves BLOT

LES ERREURS MONÉTAIRES SOUS LOUIS-PHILIPPE VUES PAR LES ARCHIVES

Après « *Le Franc, les Archives* » de 2019 et « *Le Franc d'Augustin Dupré* » de 2021, une nouvelle aventure a démarré fin d'année dernière autour du sujet des essais de Napoléon I^{er} à Napoléon III. Nous reviendrons plus spécifiquement sur ce sujet dans de prochains articles pour le *Bulletin Numismatique*. Ces nouveaux travaux nous ont amené à nous replonger dans les archives avec notamment de nouvelles sources qui n'avaient pu être consultées auparavant du fait qu'elles étaient contaminées par des champignons. Les nouvelles informations ainsi découvertes ne concernent pas que les essais mais une fois n'est pas coutume elles nous permettent d'apporter des lumières sur quelques erreurs monétaires.

L'année 1831 est très mouvementée du point de vue monétaire car elle correspond d'une part au passage du type Tiolier au type Domard et d'autre part à la généralisation de la frappe en virole brisée.

Ces changements ont engendré des erreurs monétaires notamment dans l'appariement de coins provenant de deux types ou de deux retouches différentes que l'on appelle des hybrides. Si certaines sont passées totalement inaperçues par la Commission des Monnaies, ce n'est pas le cas pour toutes.



Hybride avers Tiolier / revers Domard 1831 K (Bordeaux)

Pour preuve cette intéressante délibération de la Commission des Monnaies du 15/11/1831 qui concerne l'hybride de Bordeaux mélangeant l'avers de Tiolier et le revers de Domard : « La Commission ayant remarqué que les brèves des pièces de 5 F, faites à la Monnaie de Bordeaux, sous les n°94 et 95, à la date des 2 et 5 novembre, présentaient d'un côté, la tête du type provisoire, fait par Mr Tiolier et de l'autre, le revers du type définitif gravé par Mr Domard, dût ordonner la refonte de ces deux fabrications.

La Commission arrête en outre, qu'il serait donné connaissance des motifs de ce refus, par le télégraphe et qu'il serait écrit au Commissaire du Roi pour lui témoigner tout son mécontentement d'une pareille irrégularité.

A la réception de la dépêche télégraphique qui fut retardée par les mauvais temps, le Directeur de la Monnaie de Bordeaux s'est rendu à Paris et il a exposé à la Commission, à la date de ce jour, que l'irrégularité dont il s'agit ne pouvait lui être imputée et que cependant ce serait sur lui que tomberait toute la perte résultant de la décision de la Commission. Il a ajouté que déjà les fabrications faites sous les n°92 et 93 à la date du 28 et 31 8^{bre}, ayant été reconnues au titre légal, avaient été mises en circulation ; que ces deux brèves présentaient une fabrication de 23,788 pièces,

que les n°94 et 95 présentaient une fabrication de 19,563 pièces et qu'un total de 43,251 pièces semblables, valant 216,255 francs serait à peine remarqué dans la circulation.

Mr Vignes a en outre représenté une lettre signée du Commissaire du Roi et du Contrôleur au monnayage de sa monnaie, dans laquelle ces fonctionnaires exposent que l'emploi irrégulier du coin de tête provisoire avec le coin de revers définitif provient de la ferme croyance où ils étaient que ce dernier pouvait être apparié avec les coins de tête au type provisoire, envoyés récemment par la Commission ;

Qu'il est bien à regretter qu'à la demande de coins de tête faite par le Commissaire du Roi, la Commission n'ait pas fait faire la vérification du compte de coins de cette Monnaie, qu'elle aurait reconnu que les coins de revers qui leur restaient étaient bien au type définitif, qu'après cette vérification elle n'aurait pas fait expédier de coins de tête au type provisoire et que l'irrégularité n'aurait pu être commise.

Qu'au reste la différence pour la gravure des deux coins revers est si légère, qu'on a pu facilement s'y méprendre, puisque la Commission elle-même, en ordonnant la mise en délivrance des fabrications faites sous les n°92 et 93 et envoyées à plusieurs jours d'intervalle, s'y est méprise ;

Qu'il est presque impossible de s'en apercevoir dans la circulation, qu'en conséquence ils prient la Commission d'ordonner la mise en délivrance des deux fabrications n°94 et 95, si elles se sont trouvées dans les limites du titre et de poids voulues par la loi.

La Commission délibérant sur cet exposé, a reconnu qu'il pouvait y avoir erreur dans l'envoi des coins de tête au type provisoire de Mr Tiolier fait à la Monnaie de Bordeaux, mais que cette erreur provenait de ce que la demande du Commissaire du Roi présentait un double sens.

La Commission, prenant en considération les observations de Mr le Directeur et ayant égard aux pertes que lui occasionnerait la refonte des deux brèves numéros 94 et 95.

Considérant, en outre, que par suite de l'événement du Concours, il circule, en ce moment, des monnaies au type de Louis-Philippe qui présentent entre elles des différences bien plus remarquables que celles résultant de l'emploi de la tête provisoire pour les pièces de 5 francs avec les revers définitifs : ainsi par exemple le type de Mr Galle porte pour exergue Louis-Philippe I, le type provisoire de Mr Tiolier, que Sa Majesté a préféré, porte Louis-Philippe I, ce type retouché porte Louis-Philippe seulement et ensuite par ordre du Roi, Louis-Philippe I.

La Commission a également considéré que ces 23,788 pièces portant empreinte de deux coins différents, ont été émises à Bordeaux sans que la différence ait été aperçue et que 19,503 pièces de plus ne seront pas remarquées dans la circulation ; que la différence du revers provisoire avec le revers définitif est très peu sensible ; que ces empreintes sont toutes deux légales et qu'il suffit de constater le nombre des pièces ainsi fabriquées qui seront mises en circulation pendant l'année 1831 pour la Monnaie de Bordeaux seulement, dont les différents sont ; celui du Directeur, une feuille de vigne et celui de la Monnaie, la lettre K.

La Commission arrête 1^o que les brèves n°94 et 95, sous la date du 2 et 5 9^{bre}, trouvées par l'essai légal, au titre de 900 mil seront admises en délivrance ;

LES ERREURS MONÉTAIRES SOUS LOUIS-PHILIPPE VUES PAR LES ARCHIVES

2° que deux pièces appartenant aux fabrications sous les n°92 et 93, restées intactes à la suite de l'essai seront déposées au médailleur des monnaies.

Enfin que le Commissaire du Roi et le Contrôleur au monnayage près la Monnaie de Bordeaux, seront rappelés à l'exécution des règlements et qu'ils seront prévenus qu'en cas de récidive, ils seront passibles de toutes les pertes que leur négligence pourrait occasionner au Directeur » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms200].

Ces informations sont d'importance car elles permettent d'associer le chiffre de fabrication de 43 251 à cette hybride de Bordeaux de 1831 !

Pour les hybrides constatées avec des mélanges avers/revers du type Domard 1^{re} retouche et Domard 2^e retouche, on dispose d'un éclairage apporté par une circulaire de la Commission des Monnaies envoyée aux différents ateliers en date du 27 février 1832 : « Je vous avais recommandé par ma circulaire du 28 novembre dernier, de faire en sorte d'employer les coins au millésime 1831, même au commencement de 1832, afin d'éviter, autant que possible, la perte des coins dont vous n'auriez pas encore fait usage. Il convient néanmoins que cette mesure de tolérance et d'économie ne se prolonge pas d'avantage, et la Commission vient de décider qu'au moyen des envois de coins de tête (1832) et de revers de la pièce de 5 F qui vous ont été faits et de ceux des 1 F qui vont vous être expédiés, la fabrication n'aurait plus lieu qu'avec des coins définitifs de 5 et de 1 F, au millésime 1832. Je vous invite en conséquence, à faire biffer de suite les coins de revers de 5 F au millésime de l'année dernière, ainsi que les coins de tête employés avec ce revers, et les coins de tête et de revers des 1 F au type provisoire de M Tiolier ; vous allez recevoir les coins définitifs d'un franc, tête et revers, de M. Domard pour 1832...

PS : il est bien entendu, Monsieur, pour éviter toute erreur, que vous devrez employer avec le coin de revers de la pièce de 5 F (de M. Domard), au millésime de 1832, le coin de tête sur la base duquel est 1832 » [MEF-MACP, SAEF/E2-1].

La présence simultanée, en ce début 1832, des coins d'avers et de revers du type Domard 1^{re} retouche et 2^e retouche, et ce malgré l'avertissement et l'astuce apportés par le post-scriptum de cette lettre, a provoqué quelques rares exemplaires hybrides.

Parmi les erreurs monétaires relevées par les Archives et qui ne sont pas des hybrides, on note des frappes avec des coins sans le différent de Tiolier et des frappes avec des tranches erronées.

Dans la séance de la Commission des Monnaies du 10/12/1831 : « La Commission ayant eu lieu de remarquer que les échantillons de trois brèves de quarante francs exécutées en la Monnaie de Paris, hier 9 et aujourd'hui 10 X^e, ne portaient pas le différent du graveur général, vu l'article 69 de la loi d'organisation des monnaies du 22 Vendémiaire An 4, et le troisième paragraphe de l'article 15 de la loi du 10 Prairial an 11, des quels il résulte que le différent particulier du graveur général des monnaies doit être appliqué comme signe monétaire sur les pièces de l'état ;

La Commission déclare que l'omission de ce signe sur les pièces dont se composent les fabrications n°39, 40 et 41, frappe d'illégalité ces trois brèves ; elle ordonne en conséquence qu'elles seront refondues aux frais de qui il appartiendra et que mention de la présente décision sera faite sur le registre de ses jugements provisoires, à la date des 9 et 10 de ce mois » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms200].

Dans la séance de la Commission des Monnaies du 24/02/1832 : « Mr le Président dépose sur le bureau une lettre que lui a adressée le 16 de ce mois, Mr Duhazier, Commissaire du Roi de la Monnaie de Strasbourg, en réponse à la sienne du treize portant le n° d'ordre 225 et que Mr Moulard avait signée en l'absence du Président de la Commission.

Cette lettre témoignait à M. Duhazier le juste mécontentement de la Commission à l'occasion de la fabrication n°25, dont une partie avait été mise en délivrance, avec cette légende sur la tranche : La France protège la France ; elle lui prescrivait de retirer sur le champ des mains du négociant qui les avait encore, les pièces ainsi marquées et lui annonçait que les frais de refonte de ces pièces seraient supportés tant par lui que par le contrôleur au monnayage dont rien ne pouvait expliquer ni excuser la négligence.

En réponse à cette lettre, Mr Duhazier disserte longuement sur l'impossibilité matérielle de découvrir les défauts de la tranche, quelque scrupuleuse que soit d'ailleurs l'attention donnée à l'examen des pièces, et il demande qu'il lui soit adressé sur le champ un congé, pour venir faire devant la Commission, la démonstration de son raisonnement, lequel consiste à dire qu'après avoir parcouru de l'œil, l'ensemble de la tranche, il n'avait plus eu à s'occuper de lire l'un après l'autre, les mots dont se compose la légende, pour voir si les empreintes ne présentaient pas quelque vice d'exécution.

Sans doute la loi n'impose pas aux fonctionnaires, la puérile obligation de compter les lettres des exergues et légendes de chaque pièce, avant de mettre la brève en circulation ; mais elle veut que la tranche, ainsi que toute la pièce, soit purement exécutée, et elle charge, sous leur responsabilité, le Commissaire du Roi et le Contrôleur au monnayage de vérifier et d'assurer l'exactitude sacramentelle des empreintes, dont la moindre altération frappe la pièce d'une illégalité absolue.

Ce vœu de la loi est formel. Son texte n'admet ni commentaire ni modification. Les agents préposés à son exécution sont responsables : or, vouloir décliner la partie morale de cette responsabilité, c'est prétendre à une indépendance subversive de l'ordre. La Commission n'admettra jamais un pareil principe.

La faute commise à la Monnaie de Strasbourg est grave par les conséquences qu'elle aurait eues si les pièces avaient passé dans la circulation. Le contrôleur reconnaît franchement l'imprudence qu'il a commise en chargeant le monnayeur de remplacer une portion de la virole brisée et comprenant tout l'embarras de sa position, il prend l'engagement de réparer ses torts par une vigilance et une exactitude d'après les quelles aucune erreur ne se reproduira jamais dans son service ;

Mais le Commissaire du Roi se place sur un terrain tout différent : non seulement il refuse de reconnaître que son devoir l'obligeait à prévenir la méprise ; il va même jusqu'à soutenir qu'il

LES ERREURS MONÉTAIRES SOUS LOUIS-PHILIPPE VUES PAR LES ARCHIVES

n'avait aucun moyen de l'empêcher et c'est cet étrange système qu'il demande à venir développer devant la Commission.

Une pareille prétention est tellement déraisonnable que la Commission décide qu'elle n'entendra pas M. Dubazier. La légende a été changée sur la tranche d'un certain nombre de pièces. Était-il ou non, du devoir du Commissaire du Roi de constater ce vice de fabrication ? voilà toute la question en ce qui le concerne. Il n'a pas seulement eu connaissance du fait et il a mis en délivrance une portion de brève essentiellement défectueuse. Il a donc manqué à son devoir ; or un fonctionnaire qui manque à son devoir est coupable dans le sens que la logique administrative attache à cette expression. C'est une conséquence devant laquelle échouent tous les raisonnements et toutes les déclamations.

La Commission persiste en conséquence, dans la décision exprimée en la lettre de Mr le Président, du treize de ce mois, portant que toutes les pièces de la brève n°25, dont le cordonnage s'est trouvé altéré, seront refondues et entendu que l'altération ne procède pas du fait du Directeur, que les frais de refonte seront par la moitié, à la charge de Mr Dubazier, Commissaire du Roi et de MR Corbin (??), Contrôleur au monnayage ; déclarant au surplus la Commission, que si la totalité des pièces défectueuses dont la lettre du Commissaire porte le nombre à 997 ou 998, n'était pas renvoyée à la Monnaie et régulièrement refondue, Mr le Président ne pourrait se dispenser de rendre compte de cette affaire au ministre des Finances qui, pour un cas aussi grave, prononcerait tout au moins contre les deux fonctionnaires, l'abaissement

de leurs grades dans le service monétaire » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms200].

Pour clore ce relevé des erreurs monétaires sous Louis-Philippe vues par les archives, on note des problèmes de pailles et de soufflures dans des lames d'or qui provoquent un défaut de sonorité dans les monnaies résultantes. Aussi la Commission arrête le 25/08/1841 que « *les Commissaires du Roi, lors de la vérification, du trébuchage et comptage des espèces d'or et d'argent fabriquées en feront éprouver le son, et comprendront parmi les motifs de rebut en difformité pour cause de défectuosité et mauvaise fabrication, les pièces manquant de sonorité ou ayant un son sourd et plombeux* » [MEF-MACP, SAEF/X.Ms202].

Philippe THÉRET

ARCHIVES DE LA MONNAIE DE PARIS, Centre des Archives Economiques et Financières, Savigny le Temple

[MEF-MACP, SAEF/E2-1] Série E2, les technologies mécaniques appliquées au monnayage (1791 à 1946).

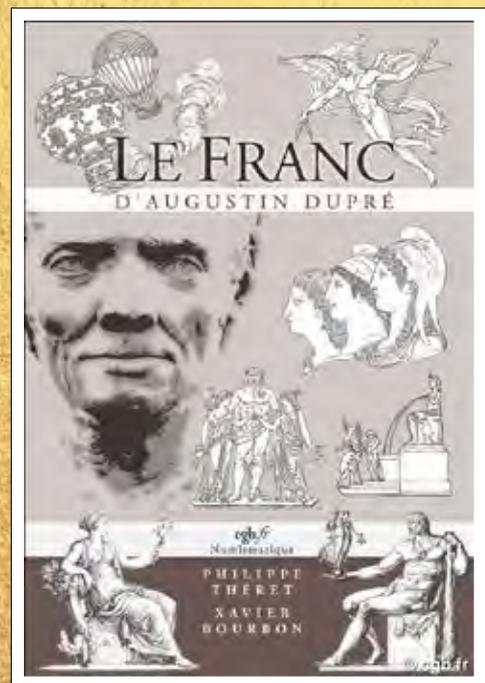
[MEF-MACP, SAEF/X.Ms200] Procès-verbaux des séances de la commission des monnaies, 1831 à 1833.

[MEF-MACP, SAEF/X.Ms202] Procès-verbaux des séances de la commission des monnaies, 1839 à 1847.

LE FRANC

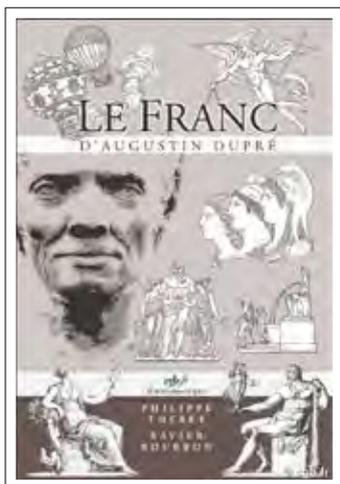
d'Augustin Dupré

75,00€
réf. If2021



LES 5 FRANCS UNION ET FORCE DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU FRANC POCHE

Dans le cadre des travaux ayant mené à la rédaction du livre *Le Franc d'Augustin Dupré*, nous nous sommes penchés sur les variations de la couronne du revers des 5 Francs Union et Force.



Le premier à y avoir détecté des variations est Paul Fontanon. Il publie en 1998 un article dans *Numismatique & Change* [NC/N°286] où il distingue deux variations : celle avec les glands intérieurs et celle sans les glands intérieurs. En octobre 2003, Christophe Charve publie une étude détaillée [NC/N°342] où il distingue des variations de la taille de la feuille du haut, il complète les combinaisons des glands intérieurs et il met en lumière une variation concernant la présence ou non d'un gland extérieur sur le bas de la couronne. Ses travaux ont servi de base à la création de nouveaux types dans le *Franc V* qui ont perduré jusqu'au *Franc Poche* de 2017. Une découverte plus récente (2015) concerne la présence ou non d'une olive extérieure en bas de la couronne. Logiquement cette découverte aurait dû amener à la création de nouveaux types mais le nombre de numéros disponibles ne le permettait plus. Cette variation n'était ainsi signalée que via des notes de page...

Le schéma ci-après illustre les différentes variations prises en compte avant la parution du livre *le Franc d'Augustin Dupré*.



Les combinaisons de variations du revers de la 5 Francs Union et Force ainsi prises en compte sont au nombre de 13 ! Avec les variations de l'avers (3 possibles : légende serrée ; desserrée ; hybride) et de l'emploi ou non de la virole, 22 combinaisons ont été ainsi répertoriées.

Mais force est de constater que les variations dans la couronne sont plus nombreuses. Voici les nouvelles variations qui ont

été détectées. Nous avons exclu les signalements de variations qui pourraient être dépendantes de la qualité de frappe ou observées sur des exemplaires trop usés.

FEUILLE DE CHÊNE DU HAUT

Pour la feuille du haut deux variations de la feuille de chêne servaient de base, jusque-là, à la classification :

LES 5 FRANCS UNION ET FORCE DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU FRANC POCHE



Feuille à 5 lobes

(version la plus courante)



Feuille à 3 lobes



Trois nouvelles variations ont été relevées récemment par divers collectionneurs et notamment Bernard Gresse, Bruno Viti et Alain Maës :



Feuille à 7 lobes



Feuille à 5 lobes démarrant au-dessus des feuilles d'olivier



Superposition de deux feuilles (poinçon isolé doublé ?)



GRUPE DE FEUILLES D'OLIVIER DU BAS (PRÈS DU NŒUD DE LA COURONNE)

Ces variations ont été signalées par plusieurs collectionneurs dont Nicolas Auger et Maxime Bortolozzo.



4 feuilles en bas 
(Version la plus courante)



3 feuilles en bas 



5 feuilles en bas 



6 feuilles en bas 

GRUPE DE FEUILLES D'OLIVIER EN VIS À VIS DU F DE FRANCS

Ces variations ont été signalées par plusieurs collectionneurs dont Nicolas Auger, Maxime Bortolozzo et Bruno Viti.



Deux feuilles devant le F 



Une feuille devant le F 



Dans cette zone, nous gardons sous surveillance cette potentielle variation avec une feuille en moins potentiellement due à un coin bouché

OLIVE EN VIS À VIS DU I DE REPUBLIQUE



Avec olive ou bourgeon



Sans olive ou bourgeon ?

Cette variation signalée par Maxime Bortolozzo n'apparaît que sur certaines F300. Pour autant elle ne nous convainc pas car pour celles où le bourgeon est distinguable on remarque qu'il est plus proche de la feuille que sur les matrices précédentes. De ce fait à la moindre usure du coin ou de la monnaie, les deux se confondent. La photo ci-dessous explique bien ce phénomène dans un état intermédiaire d'usure où l'on distingue encore le bourgeon et sa tige.



L'origine de la feuille par rapport aux feuilles de droite est la clé : la base doit être au niveau de la moitié. Or pour les exemplaires suspectés d'être sans le bourgeon, la feuille démarre aux trois quarts bas, ce qui correspond à l'origine habituelle de la tige du bourgeon. Aussi nous rejetons cette variation.

LES 5 FRANCS UNION ET FORCE DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU FRANC POCHE

GROUPES DE FEUILLES D'OLIVIER DU HAUT

Ces variations ont été signalées par Pierre Abba.



3 feuilles



4 feuilles

La 4^e feuille est juste constituée de deux traits plus faiblement insculpés. Celle-ci est donc plus susceptible à l'usure.



De ces deux traits, il n'en reste vite qu'un qui lui-même est très sensible à l'usure. Nous pensons que la variation est plausible car la feuille est absente dans la couronne de référence de la 5 Décimes Régénération Française. Pour autant, vu la sensibilité à la qualité de frappe et à l'usure, cette variation nous paraît difficilement exploitable.

CROISEMENT DU HAUT DES BRANCHES, OLIVES ET/OU BOURGEON

Ces variations ont été signalées par plusieurs collectionneurs dont Pierre Abba, Nicolas Auger et Maxime Bortolozzo.



Olive sous les 2 feuilles d'olivier du haut



Pas d'olive sous les 2 feuilles d'olivier du haut



Les 2 feuilles d'olivier du haut recouvrent la tige



Olive sous les 2 feuilles d'olivier du haut et sans olive extérieure



Pas d'olive sous les 2 feuilles d'olivier du haut et sans olive extérieure



Les 2 feuilles d'olivier du haut recouvrent la tige et sans olive extérieure



Pas d'olive sous les 2 feuilles d'olivier du haut et sans olive intérieure vis à vis du gland



Sans olive intérieure vis à vis du gland



ORIENTATION DE LA FEUILLE DE CHÊNE SOUS LE F DE FRANÇAISE

À partir d'un signalement initial de Maxime Bortolozzo de 2 variations de cette feuille, nous avons finalement distingué :



La feuille est orientée vers le haut



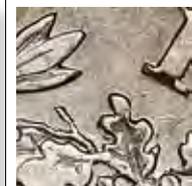
La feuille est penchée



La feuille est très penchée laissant peu d'espace avec la branche



La feuille recouvre la branche et le gland à droite reste visible totalement



La feuille recouvre la branche et masque partiellement le gland à droite



Deux feuilles dont une partiellement cachée par l'autre



La liste précédente ne paraît pas exhaustive mais permet de catégoriser suffisamment les monnaies. L'impression donnée par cette feuille est qu'elle était ajoutée a posteriori au reste de la branche occasionnant par là même une variabilité de positionnement. Ci-dessous un autre exemple de position où la feuille semble démarrer depuis le bourgeon/gland :

LES 5 FRANCS UNION ET FORCE DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU FRANC POCHE



FEUILLE DE CHÊNE DEVANT LE R DE FRANÇAISE

Grâce au signalement de Maxime Bortolozzo, nous pouvons distinguer les variations suivantes :



La feuille juste devant le R est en dessous et donc partiellement cachée



La feuille juste devant le R est au-dessus et donc complète



FEUILLE DE CHÊNE DEVANT LE N DE FRANÇAISE

Nous avons complété le signalement initial de Maxime Bortolozzo sur la feuille de chêne devant le N pour distinguer les variations suivantes :



La feuille juste devant le N est en dessous et donc partiellement cachée



La feuille juste devant le N est au-dessus et donc complète



La feuille juste devant le N est au-dessus, et il y a une feuille additionnelle en dessous en bas à droite



Il existe une légère variante de la précédente qui laisse supposer que cette feuille pouvait être un poinçon isolé ajouté unilatéralement :



CONSÉQUENCES DE LA DÉCOUVERTE DE CES NOUVELLES VARIATIONS

En parcourant à la lumière de ces nouvelles caractéristiques près de 1 500 Union et Force couvrant l'intégralité des différentes lignes connues, il a été possible de distinguer 72 variations différentes de revers et nous avons dû créer 27 lignes nouvelles.

S'il est certain qu'une partie des variations constatées sont du niveau de la matrice, il n'est pas possible que toutes l'aient été : il n'a pas pu y avoir 72 matrices de revers ! Certaines variations ont donc dû être apportées à un niveau plus bas : poinçon de reproduction voire pourquoi pas, dans certains cas, au niveau d'un coin.

Nous recherchons depuis de longues années quelles pourraient être les raisons intentionnelles à l'existence de 13 revers différents. Le sentiment premier à ce passage à 72 (et il y en a probablement plus) est l'augmentation du brouillard sur les causes de ces variations. Mais les tableaux de répartition des variations permettent d'identifier les années et ateliers concernés par un revers donné. Ce qui est frappant, c'est que, pour une grande majorité (55 sur 72), une variation de revers n'est attachée qu'à une année et à un millésime. Et que ces variations concernent pour un grand nombre (47) l'An 5 et l'An 6. On pense alors immédiatement qu'à cette époque les carrés sont fabriqués en sur-mesure pour chaque balancier de Paris et de province. On peut ainsi facilement imaginer qu'une partie de ces caractéristiques des revers aient servi de détrompeurs pour distinguer les carrés en cours de fabrication. L'homogénéisation de la forme des carrés sera progressive et tous les ateliers ne seront pas prêts à les recevoir.

Comme autre conséquence, se pose la question de la présentation des variantes des monnaies. La création de type qui prévalait jusqu'au *Franc Poche* 2017 n'est plus tenable. En tenant compte des variations d'avers, les 72 variations de revers donneraient 84 types.

Dans l'ouvrage *Le Franc, les Monnaies, les Archives* nous avons déjà pris le parti d'organiser les « Union et Force » dans deux tableaux : un pour les « avec virole » et un pour les « sans virole » et non pas de les éclater dans des sous-tableaux qui correspondraient aux différentes variations de gravures (sous-types). Cela correspond plus à la manière de ranger des collectionneurs dans leurs médaillers quand bien même ils collectionnent les variations de glands, de feuilles et d'olives...

Il est clair que cette approche de regroupement est la seule viable au vu du nombre important de combinaisons de variations. Reste néanmoins à déterminer dans quel ordre présenter les lignes et donc prendre en compte les caractéristiques. Au vu de leur nombre, les variations de revers seront de facto considérées en dernier, ce qui permettra aux collectionneurs de les ignorer s'ils ne veulent pas faire l'effort d'un référencement plus poussé. Reste à savoir où placer la distinction Union Serrée/Desserrée. Après un sondage auprès d'un panel de collectionneurs et de professionnels, il a été mis en avant de prendre en considération cette caractéristique comme une

LES 5 FRANCS UNION ET FORCE DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU FRANC POCHE

distinction de type. Nous avons ainsi au final 3 types pour les Union et Force : le F287 pour les UF avec virole, le F288 pour les UF sans virole avec Union Serrée et le F291 pour les UF sans virole avec Union desserrée.

La dernière conséquence de la découverte de ces nouvelles caractéristiques réside dans le fait que certaines lignes doivent être éclatées en plusieurs. 20 lignes ont dû être divisées et devenir 47 lignes, soit un ajout de 27 lignes « seulement » au regard du nombre élevé de nouveaux revers découverts. Cet impact relativement modéré est dû au fait que les nouvelles variations sont majoritairement « secondaires » dans le sens où elles ne discriminent pas plus des lignes existantes déjà discriminées par les autres caractéristiques. Pour ne pas surcharger la présentation et faciliter la distinction de ces nouvelles lignes nous ne présenterons pas les nouvelles caractéristiques en intégralité mais uniquement celles a minima nécessaires et suffisantes. En cas de choix multiple possible nous sélectionnons la ou les caractéristiques les plus fiables. La plus fiable est le nombre de feuilles d'olivier devant le F. Même en cas de forte usure, on distingue s'il y a une ou deux feuilles. La reconnaissance du groupement de feuilles d'olivier situé en bas est globalement fiable même s'il peut subsister des doutes en fonction de la qualité de frappe et de l'usure. La position de la feuille de chêne sous le F est un critère relativement fiable mais pas très facile à distinguer pour certaines sans un minimum d'exercice. Les critères de feuilles sous le R et le N ne sont pas toujours aisés à pratiquer. La reconnais-

sance de la présence ou de l'absence d'olives ou bourgeons situés au croisement supérieur des deux branches est problématique et probablement source d'erreurs car très dépendante de la qualité de frappe et de l'usure...

Ce nouveau classement devrait à la fois convenir à tous les collectionneurs, du néophyte au spécialiste, en ne perdant pas les connaissances acquises mais en permettant à tout un chacun de collectionner les Union et Force au niveau de détails qu'il souhaite. Il sera plus aisé d'ignorer pour ceux qui le souhaitent les variations de la couronne du revers. Il est enfin à noter que les lignes qui ont été divisées du fait des nouvelles découvertes ont la même cote que leur ligne d'origine. A ce stade nous n'avons pas assez de pointages pour en déterminer les raretés relatives.

Philippe THÉRET

Le Franc d'Augustin Dupré, Philippe Théret et Xavier Bourbon, les éditions Cheveau-Légers, 2021.

[NC/N°286] « 5 Francs Union et Force : du nouveau dans les variétés ». Paul Fontanon. Numéro de septembre 1998, pp 26-27.

[NC/N°342] « Types et variétés des 5 Francs « Union et Force » ». Christophe Charve. Numéro d'octobre 2003, pp 31-33.

EST-CE L'OR DE VENDRE ?

La personne qui regarde l'évolution du cours de l'or en dollar doit avoir des sueurs froides, voyant que celui-ci est descendu à 1620\$ l'once.

Le cours de l'or est facilement manipulable à travers l'or papier, pour la simple raison que vous pouvez acheter tout l'or papier que vous voulez, alors que celui-ci n'existe pas physiquement ; cela équivaut à proposer la 100 francs de 1870A en FDC à 5 000€ bien évidemment sur papier !

Nous assistons et assisterons à des changements géopolitiques et économiques majeurs et la tendance actuelle est de rechercher les actifs réels (tangibles), dont l'or physique.

En une semaine le cours de l'or a augmenté de 6% dépassant les 1700\$, mais étant donné que l'euro a chuté par rapport au dollar, l'or est finalement monté depuis le début de l'année par rapport à l'euro.



Aujourd'hui 11 octobre, une monnaie de 20 francs a une valeur intrinsèque d'or de 320€, mais les professionnels achètent à 335€/340€ et ils vendent à 360€/365€. On peut se demander pourquoi la cotation étant de 320€, les professionnels achètent plus cher, par générosité, j'en doute. Quant au prix de vente, il est 13% supérieur au cours de l'or, ce qui fait que

le cours en bourse d'une once est à 1700\$, mais en réalité le prix de vente appliqué est de 1 900\$, ce qui n'est pas du tout pareil.

Faut-il vendre en ce moment ? Ma réponse est surtout de ne pas vendre, car le pire est à venir !

- La dette actuelle de la France est presque de 3 000 milliards !
- Le taux d'intérêt de cette dette est passé de 0 à 2,6%, ce qui fait que le montant des intérêts va monter pour atteindre 80 milliards dans quelques années (comment fait-on pour payer ?).
- Le déficit prévu pour 2023 est de 5% (probablement plus).
- Le gouvernement doit refinancer 270 milliards en 2023.
- Le commerce extérieur français est déficitaire de 140 milliards.
- En 2023 la France sera en récession.

Avec ces informations, pensez-vous que le futur est prometteur ?

Ne tenez surtout pas compte du discours gouvernemental et si un ministre annonce que nous sommes pratiquement revenus aux 30 glorieuses, honnêtement, je pense qu'il rêvait ou alors qu'il est à côté de la plaque, ce qui est extrêmement gênant dans la mesure où celui-ci est ministre de l'Économie !

En attendant, gardez votre or au chaud, parce que ça va tanguer !

Yves BLOT

LES CRITÈRES DE GRADING : 3-LES MARQUES

Les marques sont les premiers dommages subis par la monnaie pendant la fabrication. Les pièces qui tombent les unes sur les autres à la sortie de la presse présentent aussitôt des chocs plus ou moins gros. Le transport des pièces sur des tapis roulants, dans des caisses, lors de la mise en sac ou en rouleau, constitue autant d'occasions pour les pièces d'avoir des marques. Finalement, la mise en circulation et la manipulation par les usagers accentuent ces dommages, avec l'augmentation des chocs, des contacts et des frictions.

Lorsque la monnaie présente des traces d'usures, les marques et frictions sont tellement importantes qu'elles ont fait disparaître le velour. Sauf dans le cas de marques très profondes, elles n'ont plus d'effet sur le grade des pièces usées.

Dans les exemples suivants, nous n'allons pas essayer de déterminer le grade, mais d'observer le nombre de marques sur les pièces non circulées.



50 francs 1878-A PCGS MS67+

MS 67 à 70 :

La qualité de la surface est excellente. Il n'y a aucune marque, les éventuels chocs sont infimes en FDC67 et totalement absents à partir de FDC68.



50 francs 1904-A PCGS MS65

MS 65 à 66 :

La qualité de la surface est bonne. Il y a peu de marques et elles sont assez légères.



50 francs 1904-A PCGS MS63

MS 63 à 64 :

La qualité de la surface est moyenne. Le nombre de marques est modéré, ou faible si certaines sont importantes.



50 francs 1896-A PCGS MS61

MS 60 à 62 :

La qualité de la surface est mauvaise. Le nombre de marques est important, ce qui commence à endommager le velours dans les zones exposées.

L'aspect général de la monnaie est la première chose à prendre en compte pour évaluer la qualité, le nombre de marques permet ensuite d'affiner le grade. Le nombre est à pondérer avec la profondeur des chocs, si les marques sont très prononcées, cela fait baisser la qualité même si elles sont peu nombreuses.

De même, il faut prendre en compte à la fois l'avert et le revers. Si une des faces est plus endommagée, cela fait baisser le grade même si l'autre face est plus belle. L'état de l'avert est cependant un peu plus important que le revers car c'est la face communément admise comme majeure de la pièce.

Laurent BONNEAU
PCGS Europe

100 FRANCS MERSON 1939 :

LA TROUVAILLE Q.63938.

Il y a quelques mois, des exemplaires du 100 Merson 1939 sont apparus sur des sites d'enchères. La qualité est exceptionnelle pour le type : les billets ne sont pas épinglés et seuls quelques plis de liasse (non cassés), des coins cornés ou des traces de comptage ou de manipulation les empêchent d'être qualifiés de NEUF.



Les 100F Merson en état NEUF sont introuvables, les rares exemplaires connus ont toujours quelques infimes défauts, le papier est très fin et fragile et marque beaucoup à la moindre manipulation.

Chez le gradeur PMG, tous types confondus (F.22, 23, 24 et 25), un seul exemplaire est gradé 66 (NEUF), et seuls 3 sont en 65 (pr.NEUF).

Comme pour le 50F Cérés trouvaile A.1462 (voir BN 221), une telle découverte est donc exceptionnelle, encore faut-il qu'elle soit correctement gérée. Nous ne le répétons jamais assez : le marché du billet français est solide mais a besoin de confiance, de clarté et une trouvaile doit être dispersée avec le plus de rigueur possible en s'appuyant sur trois points essentiels : quantité découverte, qualité homogène, prix cohérent.

Comme pour le 50F Cérés, l'inventeur de ce Trésor, a commencé par tenter de disperser la découverte sur différentes plateformes, si bien que les prix de vente réalisés ont été très divers et vite décevants.

Nous vous proposons ici les 81 billets encore disponibles. Tous sont de l'alphabet Q.63938.

Le nombre de billets retrouvés est incertain, voici un tableau des plages de numéros répertoriés :

En vert clair : billets à la vente		En vert foncé : billets vendus CGB		En rouge : ventes externes passées																				
1	31	61	91	121	151	181	211	241	271	301	331	361	391	421	451	481	511	541	571	601	631	661	691	721
2	32	62	92	122	152	182	212	242	272	302	332	362	392	422	452	482	512	542	572	602	632	662	692	722
3	33	63	93	123	153	183	213	243	273	303	333	363	393	423	453	483	513	543	573	603	633	663	693	723
4	34	64	94	124	154	184	214	244	274	304	334	364	394	424	454	484	514	544	574	604	634	664	694	724
5	35	65	95	125	155	185	215	245	275	305	335	365	395	425	455	485	515	545	575	605	635	665	695	725
6	36	66	96	126	156	186	216	246	276	306	336	366	396	426	456	486	516	546	576	606	636	666	696	726
7	37	67	97	127	157	187	217	247	277	307	337	367	397	427	457	487	517	547	577	607	637	667	697	
8	38	68	98	128	158	188	218	248	278	308	338	368	398	428	458	488	518	548	578	608	638	668	698	
9	39	69	99	129	159	189	219	249	279	309	339	369	399	429	459	489	519	549	579	609	639	669	699	
10	40	70	100	130	160	190	220	250	280	310	340	370	400	430	460	490	520	550	580	610	640	670	700	
11	41	71	101	131	161	191	221	251	281	311	341	371	401	431	461	491	521	551	581	611	641	671	701	
12	42	72	102	132	162	192	222	252	282	312	342	372	402	432	462	492	522	552	582	612	642	672	702	
13	43	73	103	133	163	193	223	253	283	313	343	373	403	433	463	493	523	553	583	613	643	673	703	
14	44	74	104	134	164	194	224	254	284	314	344	374	404	434	464	494	524	554	584	614	644	674	704	
15	45	75	105	135	165	195	225	255	285	315	345	375	405	435	465	495	525	555	585	615	645	675	705	
16	46	76	106	136	166	196	226	256	286	316	346	376	406	436	466	496	526	556	586	616	646	676	706	
17	47	77	107	137	167	197	227	257	287	317	347	377	407	437	467	497	527	557	587	617	647	677	707	
18	48	78	108	138	168	198	228	258	288	318	348	378	408	438	468	498	528	558	588	618	648	678	708	
19	49	79	109	139	169	199	229	259	289	319	349	379	409	439	469	499	529	559	589	619	649	679	709	
20	50	80	110	140	170	200	230	260	290	320	350	380	410	440	470	500	530	560	590	620	650	680	710	
21	51	81	111	141	171	201	231	261	291	321	351	381	411	441	471	501	531	561	591	621	651	681	711	
22	52	82	112	142	172	202	232	262	292	322	352	382	412	442	472	502	532	562	592	622	652	682	712	
23	53	83	113	143	173	203	233	263	293	323	353	383	413	443	473	503	533	563	593	623	653	683	713	
24	54	84	114	144	174	204	234	264	294	324	354	384	414	444	474	504	534	564	594	624	654	684	714	
25	55	85	115	145	175	205	235	265	295	325	355	385	415	445	475	505	535	565	595	625	655	685	715	
26	56	86	116	146	176	206	236	266	296	326	356	386	416	446	476	506	536	566	596	626	656	686	716	
27	57	87	117	147	177	207	237	267	297	327	357	387	417	447	477	507	537	567	597	627	657	687	717	
28	58	88	118	148	178	208	238	268	298	328	358	388	418	448	478	508	538	568	598	628	658	688	718	
29	59	89	119	149	179	209	239	269	299	329	359	389	419	449	479	509	539	569	599	629	659	689	719	
30	60	90	120	150	180	210	240	270	300	330	360	390	420	450	480	510	540	570	600	630	660	690	720	

LA TROUVAILLE Q.63938.

Si l'étendue des numéros est importante (de 1 à 726), ce tableau montre clairement la réalité de la découverte que nous évaluons entre 146 (numéros vus) et une possibilité de 200 à 250 exemplaires. Nous avons attendu plusieurs mois afin de voir si d'autres exemplaires faisaient leur apparition, à notre connaissance aucun autre n'a été proposé à la vente depuis que nous avons les 81 exemplaires en dépôt.



Ces 81 billets sont proposés à un prix très attractif, cela ne durera pas, après cette offre exceptionnelle, les exemplaires restants seront transférés dans la Boutique à des prix plus standards. La Trouvaille de 50 Francs Cérés a été plebiscitée et est partie en 48h, celle-ci est plus importante mais les qualités sont supérieures et les prix moins élevés. La fourchette des prix est large (de 70 à 220 euros) pourtant l'écart de qualité est très léger, mais la prime au pr.NEUF (et au SPL+ non épinglé) pour ce type de billet est très importante. Profitez-en, d'autant qu'il n'y a aucune autre trouvaille de billets français en vue !

Jean-Marc DESSAL

Lot n°

3964804	Q.63938 n°003	Non épinglé. Deux légers plis, traces de comptage et de manipulation	SUP+	70
3964805	Q.63938 n°004	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964806	Q.63938 n°006	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964807	Q.63938 n°007	Non épinglé. Un pli, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964808	Q.63938 n°008	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964809	Q.63938 n°012	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964810	Q.63938 n°013	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964811	Q.63938 n°014	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964812	Q.63938 n°015	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964813	Q.63938 n°016	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964814	Q.63938 n°018	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964815	Q.63938 n°019	Non épinglé. Un léger pli, un coin corné, traces de comptage et de manipulation	pr.SPL	90
3964816	Q.63938 n°023	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964817	Q.63938 n°025	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964818	Q.63938 n°026	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964819	Q.63938 n°027	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964820	Q.63938 n°028	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964821	Q.63938 n°029	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964822	Q.63938 n°030	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964823	Q.63938 n°031	Non épinglé. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SPL	130
3964824	Q.63938 n°187	Non épinglé. Deux légers plis. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SUP+	70
3964825	Q.63938 n°188	Non épinglé. Deux légers plis. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SUP+	70
3964826	Q.63938 n°189	Non épinglé. Deux légers plis. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SUP+	70
3964827	Q.63938 n°190	Non épinglé. Deux légers plis. Coin corné, traces de comptage et de manipulation	SUP+	70
3964828	Q.63938 n°209	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964829	Q.63938 n°210	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964830	Q.63938 n°211	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964831	Q.63938 n°212	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180

LA TROUVAILLE Q.63938.

3964832	Q.63938 n°213	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964833	Q.63938 n°214	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964834	Q.63938 n°215	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964835	Q.63938 n°216	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964836	Q.63938 n°217	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964837	Q.63938 n°218	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964838	Q.63938 n°219	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964839	Q.63938 n°220	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964840	Q.63938 n°221	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964841	Q.63938 n°222	Non épinglé, coin corné, petites traces de manipulation	SPL+	180
3964842	Q.63938 n°257	Petite fente, non épinglé, deux coins légèrement cornés, petites traces de manipulation	SPL	70
3964843	Q.63938 n°258	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964844	Q.63938 n°259	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964845	Q.63938 n°260	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964846	Q.63938 n°261	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964847	Q.63938 n°262	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964848	Q.63938 n°263	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964849	Q.63938 n°264	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964850	Q.63938 n°265	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964851	Q.63938 n°266	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964852	Q.63938 n°267	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964853	Q.63938 n°268	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964854	Q.63938 n°269	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964855	Q.63938 n°270	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964856	Q.63938 n°271	Deux coins légèrement cornés, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964857	Q.63938 n°277	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964858	Q.63938 n°278	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964859	Q.63938 n°279	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964860	Q.63938 n°280	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964861	Q.63938 n°281	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964862	Q.63938 n°282	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964863	Q.63938 n°283	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964864	Q.63938 n°286	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964865	Q.63938 n°287	Non épinglé, deux très légers plis de liasse, trace de comptage	SPL	130
3964866	Q.63938 n°317	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964867	Q.63938 n°318	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964868	Q.63938 n°319	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964869	Q.63938 n°320	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964870	Q.63938 n°321	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964871	Q.63938 n°322	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964872	Q.63938 n°323	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964873	Q.63938 n°324	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964874	Q.63938 n°325	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964875	Q.63938 n°326	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964876	Q.63938 n°327	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964877	Q.63938 n°328	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964878	Q.63938 n°329	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964879	Q.63938 n°330	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964880	Q.63938 n°331	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964881	Q.63938 n°332	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964882	Q.63938 n°333	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964883	Q.63938 n°334	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220
3964884	Q.63938 n°335	Un coin corné, trace de comptage	pr.NEUF	220



Cette vente est exclusivement consacrée à l'Afrique française principalement sur la période 1960 / 2000, plus de 800 lots sont présentés. On peut distinguer trois grandes parties : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Équatoriale et l'Afrique Centrale, la répartition des états dans ces regroupements n'est pas toujours très simple à suivre, voici donc quelques clés.

AFRIQUE DE L'OUEST

Afrique Occidentale Française (*French West Africa*) 1895-1958
 Banque de l'Afrique occidentale (*French West Africa*) 1901-1955
 Institut d'Émission de l'Afrique Occidentale Française et du Togo (*French West Africa*) 1955-1960
 Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) (*West Africa States*) 1959-
 Différenciation des pays par une lettre :
 A : Côte d'Ivoire (*n° de Pick 101 à 119*)
 B : Bénin (ex Dahomey) (*n° de Pick 201 à 219*)
 C : Burkina Faso (ex Haute-Volta) (*n° de Pick 301 à 319*)
 D : Mali (*n° de Pick 401 à 419*)
 E : Mauritanie (*n° de Pick 501 à 504*)
 H : Niger (*n° de Pick 601 à 619*)
 K : Sénégal (*n° de Pick 701 à 719*)
 S : Guinée Bissau (*n° de Pick 901 à 919*)
 T : Togo (*n° de Pick 801 à 819*)

Les signatures pour l'A.O.F. sont à retrouver dans le Pick et le Kolsky. Le Banknote Book peut aussi être d'une aide précieuse.

AFRIQUE ÉQUATORIALE

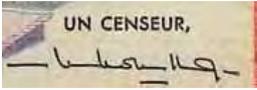
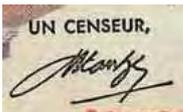
Gouvernement Général de l'Afrique Équatoriale Française (*French Equatorial Africa*) 1940
 Afrique Française Libre (*French Equatorial Africa*) 1942-1943
 Caisse Centrale de la France Libre (*French Equatorial Africa*) 1942-1944
 Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (*French Equatorial Africa*) 1945-1957
 Institut d'émission de l'Afrique Équatoriale Française et du Cameroun (*French Equatorial Africa*) 1957-1959
 Banque Centrale des États de l'Afrique Équatoriale Française et du Cameroun (*Equatorial African States*) 1960-1963
 Banque Centrale des États de l'Afrique Équatoriale (*Equatorial African States*) 1963-1973
 Différenciation des pays par une lettre :
 A : Tchad
 B : Centrafrique
 C : Congo
 D : Gabon
 E : Cameroun

AFRIQUE CENTRALE

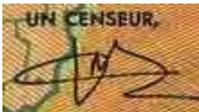
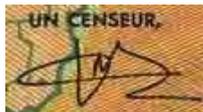
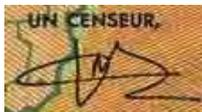
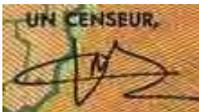
Banque des États de l'Afrique Centrale avec indication complète du pays 1973-1993
 Banque des États de l'Afrique Centrale (Central African States) 1993-
 Différenciation des pays par une lettre 1993 à 2002, puis 2002 à aujourd'hui:
 P puis C : Tchad
 F puis M : République Centrafricaine
 C puis T : Congo
 L puis A : Gabon
 E puis U : Cameroun
 N puis F : Guinée Équatoriale
 Attention donc, une lettre C peut être pour le Tchad ou le Congo et un F pour la République Centrafricaine ou la Guinée Équatoriale, selon les dates... Sans oublier que les lettres étaient encore différentes avant 1993 !

Les signatures pour l'Afrique Centrale sont confuses, le Pick et le Kolsky sont décalés. Nous avons donc refait une liste plus claire, les références sont indiquées à droite, mais il vaut mieux se référer aux noms des signataires.

ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE : SIGNATURES

Le Directeur Général	Le Président	Dates	Pick	Kolsky
Panouillot 	Gautier 	1956-1975	1	1
	Un Censeur			
	Diouedi (Duouedi ?) 	1961-1962	1a	2
Joudiou 	Koulla 	1972	2	3
		1973-1978	3	4
	Renombo 	1971-1974	4	5
	Ntang 	1971-1977	5	6
	Ntoutoume 	1971-1978	6	7
	Beke Bihege 	1971-1978	7	8
	Kamgeu 	1974-1978	8	9
	Un Censeur			
Oye Mba LE GOUVERNEUR, 	Ntoutoume 	1978-1991	9	10
	Kamgeu 	1971-1986	10 / 11	11
	Tchepannou 	1971-1990	12	12
	Dang 	1984-1990	13	13



Mamalepot 	Ntoutoumé		1984-1992	14	14
	Mebara		1990-1993	15	15
	Ognagna		1994-1999	16	16
	Mamba		1994-1997	17	17
	Kaltjob		1998-2002	18	18
	Aleka-Rybert		2000-2002	19	(19)
	Akumchi Awa		2000-2002	20	(20)
	Elung Paul Che		2000-	(21)	(21)
Philibert Andzembe 	Aleka-Rybert		2007-2010	(22)	(22)
	Elung Paul Che		2007-2010	(23)	(23)
Abaga Nchama 	Aleka-Rybert		2010-2017	(24)	(24)
	S.F.Meke		2010-2017	(25)	(25)
Abbas Mahamat Tolli 	Aleka-Rybert		2017-	(26)	(26)
	S.F.Meke		2017-	(27)	(27)

INTERNET AUCTION BILLETS

NOVEMBRE 2022

INTERNET AUCTION NOVEMBRE 2022
(CLÔTURE LE 22/11) :

Dans cette vente, nous avons évité le classement standard par ordre alphabétique et avons opté pour une solution qui semble plus logique mêlant la géographie et la chronologie :

Pour la partie occidentale :

Côte d'Ivoire
Dahomey
Guinée
Guinée Bissau
Mali
Mauritanie
Sénégal

A.O.F.
États de l'Afrique de l'Ouest

Pour la partie équatoriale, puis centrale

Cameroun
Centrafrique
Congo
Gabon
Guinée Équatoriale
Tchad

A.E.F.
États de l'Afrique Équatoriale
États de l'Afrique Centrale

Nous avons regroupé le plus possible de variantes de dates, pays, signatures, de nombreuses raretés sont méconnues et les surprises seront certainement nombreuses. Les prix de départ sont très raisonnables, cela devrait combler les amateurs car même si beaucoup de ces émissions sont modernes, les beaux états de conservation sont toujours difficiles à trouver.

Jean-Marc DESSAL



cgb.fr

DÉPOSEZ VOS MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS ET BILLETS DE COLLECTION AUPRÈS DE CGB TOUT EN RESTANT CHEZ VOUS !

Nous vous proposons désormais diverses solutions d'acheminement des monnaies, billets, médailles ou jetons que vous souhaitez nous confier, depuis votre domicile jusqu'à nous, sans sortir de chez vous. Il peut s'agir de monnaies ou de billets pour les boutiques en ligne à prix fixe ou pour les enchères. La demande actuelle des acheteurs est très fortement soutenue, c'est donc le moment de valoriser vos doubles ou l'intégralité de votre collection. Outre la prise de rendez-vous en nos bureaux parisiens du 36 rue Vivienne (2^e arrondissement), vous avez également la possibilité de faire retirer les lots directement à votre domicile, soit par correspondance, soit via la visite de l'un de nos collaborateurs.

Déposer via notre transporteur, DHL Express

La procédure est simple et efficace et vous permet de nous adresser en toute sécurité les lots que vous souhaitez déposer pour vente via notre transporteur spécialisé, DHL Express. Les envois sont entièrement assurés par CGB et le temps de livraison entre le passage du coursier à votre domicile/bureau et nos locaux du 36 rue Vivienne est de moins de 48 heures. Il ne faut donc pas hésiter à nous solliciter dès maintenant si vous souhaitez mettre en vente des monnaies, billets, médailles ou jetons à l'adresse contact@cgb.fr ou auprès de la personne en charge de vos dépôts habituels (<https://www.cgb.fr/equipe.html>).

Convenir d'un rendez-vous avec l'un de nos collaborateurs

Si vous souhaitez qu'un de nos spécialistes se déplace à votre domicile pour évaluer votre collection en vue de la déposer à CGB, n'hésitez pas à prendre contact avec Joël Cornu : j.cornu@cgb.fr Nous organiserons notre passage à partir de la mi-mai mais pouvons dès à présent convenir d'un rendez-vous afin d'expertiser votre collection à votre domicile en toute sécurité.

Nous adresser liste et photos de vos monnaies, médailles, jetons et billets de collection pour mise en vente ou dépôt

Vous pouvez nous les adresser par email (à l'adresse générale contact@cgb.fr ou directement auprès du numismate en charge de votre période de collection <https://www.cgb.fr/equipe.html>) ou via des plateformes de transferts de photos comme WeTransfer. Nous pouvons également convenir d'un rendez-vous téléphonique pour étudier ensemble vos lots et la meilleure façon de les valoriser. N'hésitez donc pas à préciser vos coordonnées téléphoniques dans votre courriel afin que nous puissions vous recontacter.

DHL
WORLDWIDE EXPRESS

CGB NUMISMATIQUE PARIS - 36 rue Vivienne - 75002 PARIS - TEL : +33 (0)1 40 26 42 97 - contact@cgb.fr

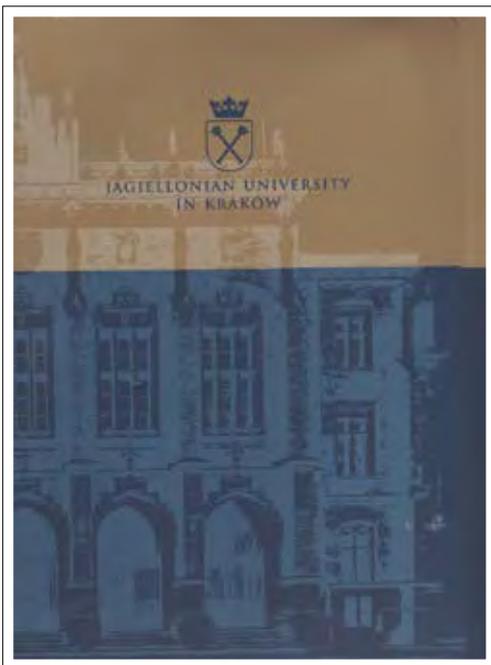
CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE. CRACOVIE AVANT VARSOVIE !

Comme nous vous le rappelions dans le *Bulletin Numismatique* 222 de septembre, le Congrès International de Numismatique qui aurait dû se tenir en septembre 2021 était finalement programmé du 11 au 16 septembre 2016 à Varsovie. Nous rappelons que cet événement est pour les numismates ce que sont les Jeux Olympiques pour les sportifs !

Mais avant de rejoindre la capitale polonaise, nous étions conviés à Cracovie afin d'assister à une session consacrée à Joachim Lelewel (1786-1861), moins connu que Frédéric Chopin (1810-1849), mais tout aussi important pour l'histoire du pays puisqu'il fut l'un des principaux personnages du gouvernement provisoire polonais (1830-1831) qui s'était élevé contre la domination russe de Nicolas I^{er} (1825-1855), tsar de Russie, qui mit fin au Royaume autonome de Pologne (1815-1830) gouverné par Constantin I^{er}, frère du monarque.

Si Lelewel est un véritable héros en Pologne, pour nous, c'est aussi un des plus grands savants de la première moitié du XIX^e siècle, un numismate que son exil mena à Bruxelles où il résida jusqu'à sa mort.

Il était donc tout à fait normal que l'Institut d'Archéologie polonais, l'Université Jagellon, le musée national de Cracovie, la Librairie royale de Belgique à Bruxelles (KRB), la Société polonaise de Numismatique (avec sa section de Cracovie) et la Société Royale de Numismatique de Belgique se retrouvent dans l'ancienne capitale du Royaume de Pologne. Ce colloque devait se tenir en 2021 à l'occasion du 160^e anniversaire de la mort du savant. La pandémie en décida autrement. Et c'est seulement aujourd'hui que nous pouvions nous retrouver à Cracovie.



Ce colloque, consacré à Joachim Lelewel avait pour thème : « Joachim Lelewel and numismatics in the nineteenth century ». Il a réuni une cinquantaine de chercheurs et amateurs

sur la journée du 10 septembre 2022, polonais et belges principalement. En tant que membre de la SRNB, j'ai pu participer à la douzaine de communications consacrées au savant polonais. Si les participants belges avaient axé leurs interventions sur les relations de J. Lelewel et la Belgique, les intervenants polonais, outre la place détenue par le savant dans l'histoire numismatique polonaise, examinaient dans plusieurs communications la place de la numismatique et de la glyptique au temps de Lelewel. L'ensemble des communications furent données en anglais. Les actes de ce colloque seront publiés dans la revue « *Notae Numismticae, Zapiski Numizmatyczne* » dans son prochain numéro.



Le colloque se tenait au musée Emeryk Hutten-Czapski de Cracovie qui abrite aussi le Cabinet des médailles de la ville. Nous avons pu y découvrir les très belles salles du musée qui abordent toutes les périodes historiques avec bien sûr une prédilection pour les périodes médiévales, modernes et contemporaines sans occulter, cependant les monnaies antiques ! Dans cette très belle exposition permanente, nous pouvions découvrir certains fleurons de la numismatique polonaise comme le multiple de 100 ducats en or de Sigismond III Vasa (1587-1632) qui transféra la capitale de Cracovie à Varsovie. L'ensemble de la numismatique, dans ce musée est abordée, comme les médailles, les jetons, les billets, les moyens de paiement sans oublier les ouvrages. Sa présentation est moderne et didactique.

Elle était complétée à l'occasion du Congrès de l'INC par une magnifique exposition consacrée à la médaille polonaise : « Medal in private. Private Medals in the Polish Lithuanian Commonwealth (from the 16th to the 18th Century) ». Cette exposition d'une richesse incroyable abordait tous les thèmes liés à la médaille dans une vingtaine de vitrines, parfois avec une pointe d'humour !

CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE. CRACOVIE AVANT VARSOVIE !

Faut-il rappeler qu'avant de rejoindre Bruxelles à partir de 1833, J. Lelewel était passé par Paris dès sa fuite car il était condamné à mort par les autorités russes. Ami de La Fayette (1757-1834), il fut d'ailleurs interpellé chez lui lors d'une réunion pour défendre la Pologne en 1833 et finalement expulsé du Royaume de Louis-Philippe Ier (1830-1848).



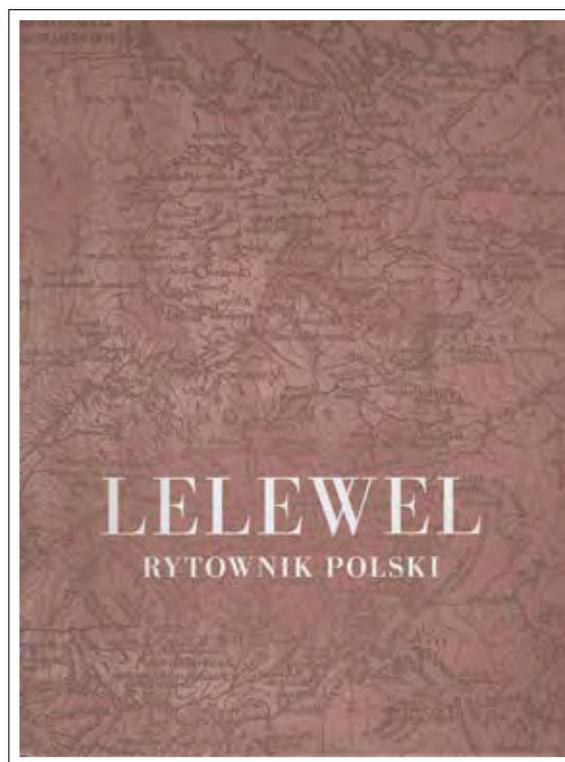
L'ensemble de ces manifestations et visites était complété par une magnifique exposition temporaire consacrée à l'œuvre du savant : « Lelewel : the Polish engraver » qui se tenait à la Galerie du XIX^e siècle de l'Art polonais au Sukiennice au musée national de Cracovie en plein cœur de la cité, dans la Halle aux draps, véritable joyau de l'art de la Renaissance qui fait de la cité l'une des douze plus belles villes du monde, classée par l'Unesco. La visite de la ville mérite le voyage.



Un ouvrage de 438 pages, *Lelewel rytownik Ploski*, malheureusement seulement en polonais, mais très largement illustré (plus de 800) venait éclairer la vie et l'œuvre de Joachim Lelewel qui repose aujourd'hui à Vilnius où il avait été professeur à l'Université au début du XIX^e siècle, bien que décédé à Paris le 29 mai 1861.

Nous avons été accueillis chaleureusement par nos amis polonais. Le mot « Amitié » qui lie la France et la Pologne depuis fort longtemps n'est pas un vain mot. Par ailleurs, un temps clément nous a accompagnés. Autant d'éléments qui ont fait de cet événement un souvenir qui restera longtemps dans nos mémoires.

Laurent SCHMITT



SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com



LIVE AUCTION
Décembre 2022



Date de clôture : 6 décembre 2022
Closing date: December 6, 2022

cgb.fr
Numismatique Paris

MODERNES
VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG

MONNAIES MODERNES FRANÇAISES (1795-2001)
FRENCH MODERN COINS



cgb.fr
Numismatique Paris

LE FRANC
POCHE
GUIDE DES PRIX DES MONNAIES FRANÇAISES
FRENCH COIN PRICE GUIDE
1795-2001



Éditions les Chevaliers
XIII

cgb.fr
Numismatique Paris